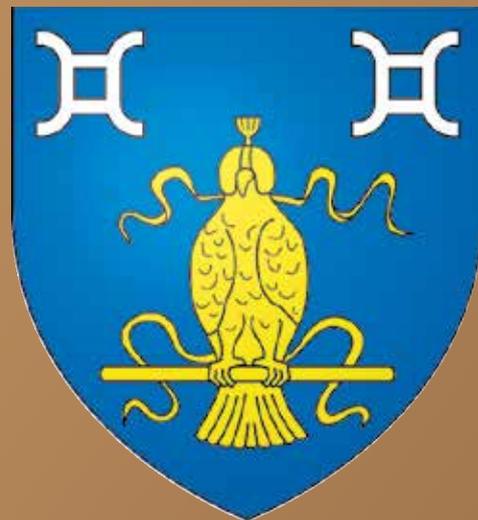


MAZANGÉ

BULLETIN MUNICIPAL

2022





Patrick COIFF

AVEC RDV
02 54 72 89 20

FÉMININ
MASCULIN
ENFANT

5, BIS RUE DE LA FONTAINE 41100 MAZANGÉ

SARL
Bellanger Cédric



Plomberie · Chauffage · Ramonage
Dépannage · Salle de bain

06 31 50 46 03

Sylvain LECOMTE

Entreprise
Débroussaillage
Lamier
Broyeur

L'oisonnière
72120
Saint Calais
06 89 43 82 87
02 43 63 09 15



sylvain.lecomte0746@orange.fr

**AUTO
PRIMO**

DES PROS. DES PROMOS

Garage SANDRÉ



MÉCANIQUE AUTOMOBILE
et AGRICOLE

DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE
CLIMATISATION

DÉPANNAGE

1, rue de la Ratèlerie - 41100 VILLIERS-SUR-LOIR
Tél. : 02 54 72 92 44 - email : s-sandre@orange.fr

T.P. COLIN 41 Saint Ouen

Entretien vos jardins

50% déductible d'impôts*

- Plantations
- Taillages
- Pelouses
- Tonnes
- Cueillette d'arbustes ramés
- Pâturages et Traisages

Services :

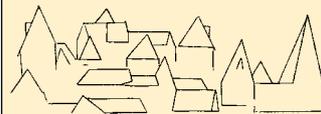
- Terrassement
- Aménagement Extérieur
- Clôture
- Enrobé
- Assainissement
- Terrasse, pavage...
- Béton désactivé

Demande de devis
02 54 77 70 20

3 rue Roger Salengro - 41100 Saint Ouen

CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - COMBLES & ISOLATION

Stéphane AUBRY



Route de Vendôme
41360 LUNAY

02 54 72 05 08

charpente.aubry@yahoo.fr

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BÉTON



**NOUVEAU
à SAINT-OUEN 41**

LES AVANTAGES

- Rapide, simple et économique
- Pas de temps d'attente
- Bétons de qualité constante et facile à mettre en oeuvre
- Utilisation jusqu'à 3h après production (option retardateur possible)
- Petite quantité à partir de 250 L
- Pas de mélange fastidieux à faire soi-même
- Service Drive avec paiement par carte bancaire

Pour particuliers
& professionnels

5, Rue Roger SALENGRO - 41100 SAINT-OUEN

02 54 77 70 20



SARL Adrien LECOQ



Route du Maréchal de Rochambeau

ZA des Sapinettes

41100 THORE LA ROCHETTE

Email : lecoq.adrien@sfr.fr

Maçonnerie générale
Neuf et Rénovation
Carrelage - Faïence

02.36.45.15.87

06.37.67.54.75

La pandémie de la COVID 19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans nous obligeant à annuler de nombreuses manifestations et des moments de convivialité, notamment la cérémonie des vœux. Ces moments de rencontres, d'échanges et de partage nous manquent à tous.

Néanmoins, plusieurs manifestations ont pu avoir lieu en 2021 malgré le contexte : la course de côte, deux spéciales du Rallye cœur de France et la brocante.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à une nouvelle association : Mazan'fête. Merci à cette nouvelle structure d'apporter son énergie dans l'animation de la vie communale.

Bienvenue également aux nouveaux habitants arrivés sur notre commune au cours de l'année.

En dépit de cette période difficile, nous devons rester optimistes. C'est pourquoi, élus et employés communaux œuvrent conjointement pour votre quotidien mais aussi pour votre avenir.

En terme de chantier structurant, la nouvelle chaudière collective à bois déchiqueté a été mise en service en avril 2021.

En 2022, le principal investissement concernera la réhabilitation des anciens locaux de la poste pour accueillir une épicerie associative afin de pallier au manque de commerces de bouche.

Au fil des pages de ce bulletin, vous trouverez des articles sur les activités commerciales d'antan, de la société de tir, la nouvelle chaufferie et autres.

L'ensemble des personnes ayant contribué à la rédaction de tous ces articles vous souhaite une agréable lecture.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à tous une année 2022 apaisée. Que ce fléau s'atténue ou mieux qu'il disparaisse et que nous retrouvions une vie plus libre !

En attendant que ce virus soit vaincu, restez prudents pour vous et pour les autres.

Patrick BRIONNE

NOTRE COMMUNE

Editorial p 03

Les Elus p 04

La Mairie - Vos représentants p 05

Le Budget p 06

Tarifs municipaux P 09

Actualités municipales p 10

VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2021 p 16

Fleurissement - Services de proximité p 17

Vie scolaire p 18

Jeunesse p 19

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier 2022 - Les Présidents p 20

Perche Nature - UNC AFN p 21

ASCM p 22

UNRPA - UCCAV - Mazan'Fête p 23

Chasse - Sport Auto Tours p 24

TTVL p 25

APPMA (Pêche) p 26

Pompiers - Team MG - Paroisse p 27

Société de Tir de Mazangé p 28

Un Brin de Nostalgie

Mazangé en fête p 32

Le bourg dans les années 1960-1970 p 34

HISTOIRE LOCALE

Il y a 100 ans p 36

INTERCOMMUNALITE

Représentants p 40

Pays Vendômois p 41

SCOT p 42

Val de Loire Numérique p 43

Territoires Vendômois PLUIH p 44

Eau potable p 45

INFORMATIONS PRATIQUES

Emploi et formation p 46

Médical et Social p 47

Habitat et Énergie p 50

Droit et réglementation P 51

Règles de vie p 53

VALDEM : Ordures ménagères p 56

Move Vendômois p 57

Contacts utiles p 58



Le Conseil Municipal

MAIRE : Patrick BRIONNE

AJOINTS : Evelyne VIROS (1ère adjointe aux affaires scolaires, à l'action sociale et à l'enfance et la jeunesse), Jacques COLAS (2ème adjoint à l'urbanisme, au PLUIH et aux bâtiments et à l'accessibilité), Nicole DIJON (3ème adjointe à la communication et à l'animation, Jean-Yves OZAN (4ème adjoint à la voirie et à l'environnement)

CONSEILLERS : Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Mélanie OUDEYER, Carine STEFANUCCI, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Jacques ROUSSELET



COMMISSIONS	RESPONSABLE	TITULAIRES	
AFFAIRES SCOLAIRES	Evelyne VIROS	Mélanie OUDEYER, Renaud LAMBERT, Carine STEFANUCCI	
ANIMATION	Nicole DIJON	Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Loïc ESSERMEANT, Didier DECLERCK, Carine STEFANUCCI	
VOIRIE-ENVIRONNEMENT	Jean-Yves OZAN	Jacques COLAS, Dominique GAUDRUAU, Loïc ESSERMEANT, Jacques ROUSSELET	
FINANCES	Patrick BRIONNE	Mélanie OUDEYER, Corinne JOUSSARD, Vincent NEILZ, Loïc ESSERMEANT, Jacques ROUSSELET	
COMMUNICATION	Nicole DIJON	Mélanie OUDEYER, Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Carine STEFANUCCI	
ACTION SOCIALE	Evelyne VIROS	Nicole DIJON, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI	
		TITULAIRES	SUPLÉANTS
APPEL D'OFFRES		Jacques COLAS Dominique GAUDRUAU Jacques ROUSSELET	Jean-Yves OZAN Nathalie GENTES Renaud LAMBERT



La Mairie

5 rue Suzanne MARSOLLIER
41100 MAZANGE

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	14h00 à 17h00
Mardi	14h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 17h00

Tél. : 02 54 72 00 27

E-mail : mairie.mazange@wanadoo.fr



PERSONNEL COMMUNAL

SECRETARIAT

- ⇒ Isabelle PACAUD
- ⇒ Valérie FAUCHEUX

AGENTS COMMUNAUX

- ⇒ Carine BERTHELOT
- ⇒ Carole DECLERCK
- ⇒ Laëtitia GATIGNON
- ⇒ Estelle PONNET
- ⇒ Aurélien BOYÉ
- ⇒ Narcisse NOVELLO



Vos représentants

Les conseillers départementaux du canton de Vendôme siégeant au conseil départemental sont Mme Monique GIBOTTEAU, 3^{ème} vice-présidente chargée des solidarités, et M. Philippe GOUET, président du conseil départemental du Loir-et-Cher.

<http://www.le-loir-et-cher.fr> (« Les élus ») - Tél : 02.54.58.41.41

M. Pascal BRINDEAU, député depuis le 11 janvier 2019, siège à l'Assemblée Nationale présidée par Richard FERRAND. <http://www.assemblee-nationale.fr> (« Vos députés »)

M. Jean-Paul PRINCE et M. Jean-Marie JANSSENS, sénateurs de Loir-et-Cher, siègent au Sénat présidé par M. Gérard LARCHER. <http://www.senat.fr> (« Vos sénateurs »)

11 représentants de Loir et Cher siègent au conseil régional de la région Centre-Val de Loire présidé par François BONNEAU.

<http://www.regioncentre-valdeloire.fr> (« Assemblée »)

79 députés européens représentent la France au Parlement Européen.

<http://www.europarl.europa.eu> (« Députés »).

L'Etat est représenté en Loir et Cher par M. François PESNEAU (Préfet) et Mme Magali CHAPEY (Sous-préfète de Vendôme)

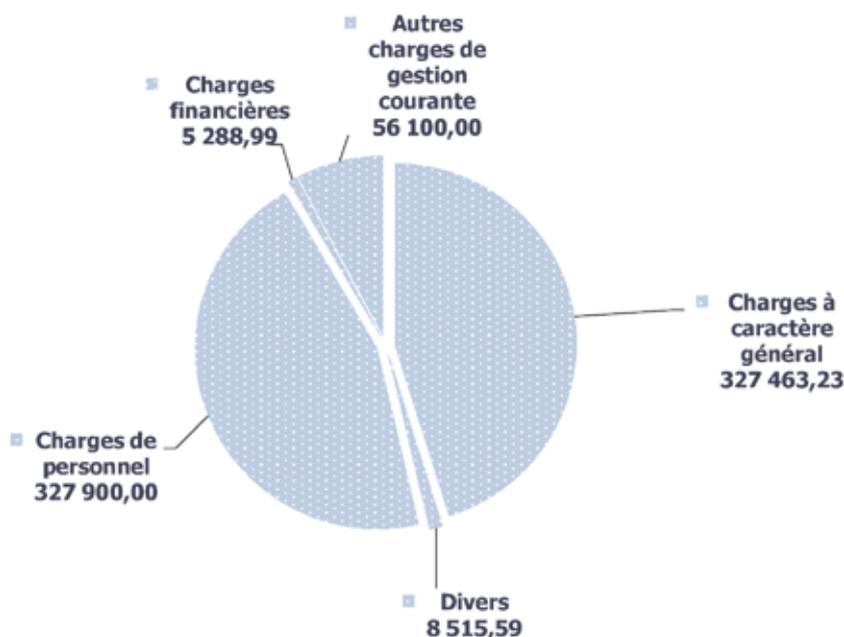
<http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr> - Tél. : 0810.02.41.41



Le Budget

Fonctionnement

Dépenses 725 267,81€



Charges à caractère général

Eau-Electricité-Carburants-Combustibles
Entretien voirie - Entretien bâtiments
Entretien matériel-Maintenance
Fournitures administratives
Honoraires-Indemnités-Frais d'actes
Frais postaux et de Télécommunications
Fêtes et cérémonies
Assurances -Taxes diverses-Frais divers

Charges de personnel

Salaires -URSSAF-Cotisations diverses

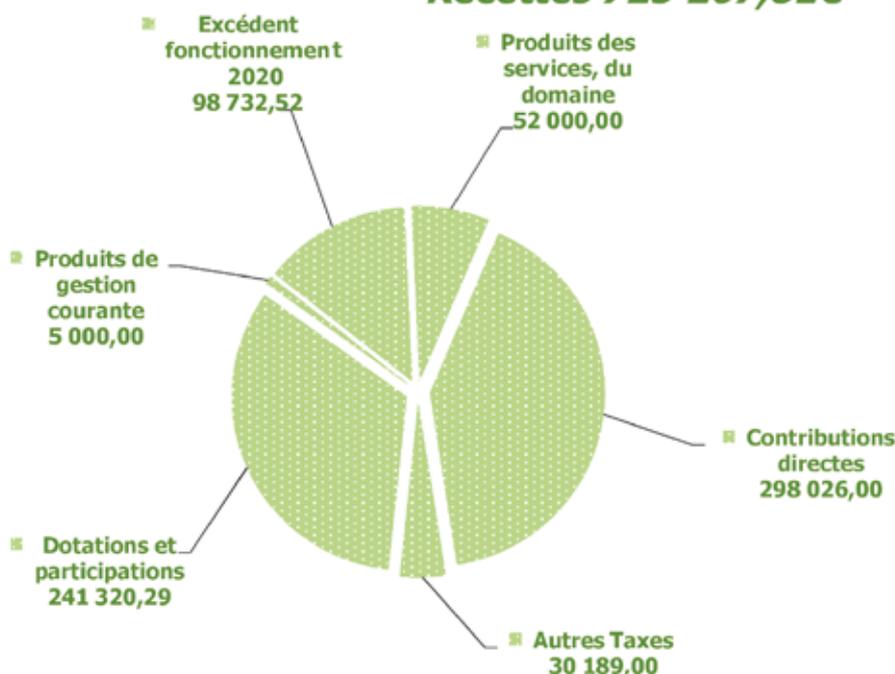
Autres Charges de Gestion courante

Indemnités-Charges diverses
Syndicat Intercommunaux
Subventions aux associations
Caisse des écoles- CCAS
Dépenses imprévues

Charges financières

Intérêts des emprunts

Recettes 725 267,81€



Impôts et taxes

Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)
Taxes Diverses

Dotations et participations

Dotation Fonctionnement État

Autres produits de gestion courante

Location logements-Salle des fêtes

Produits des services, du domaine

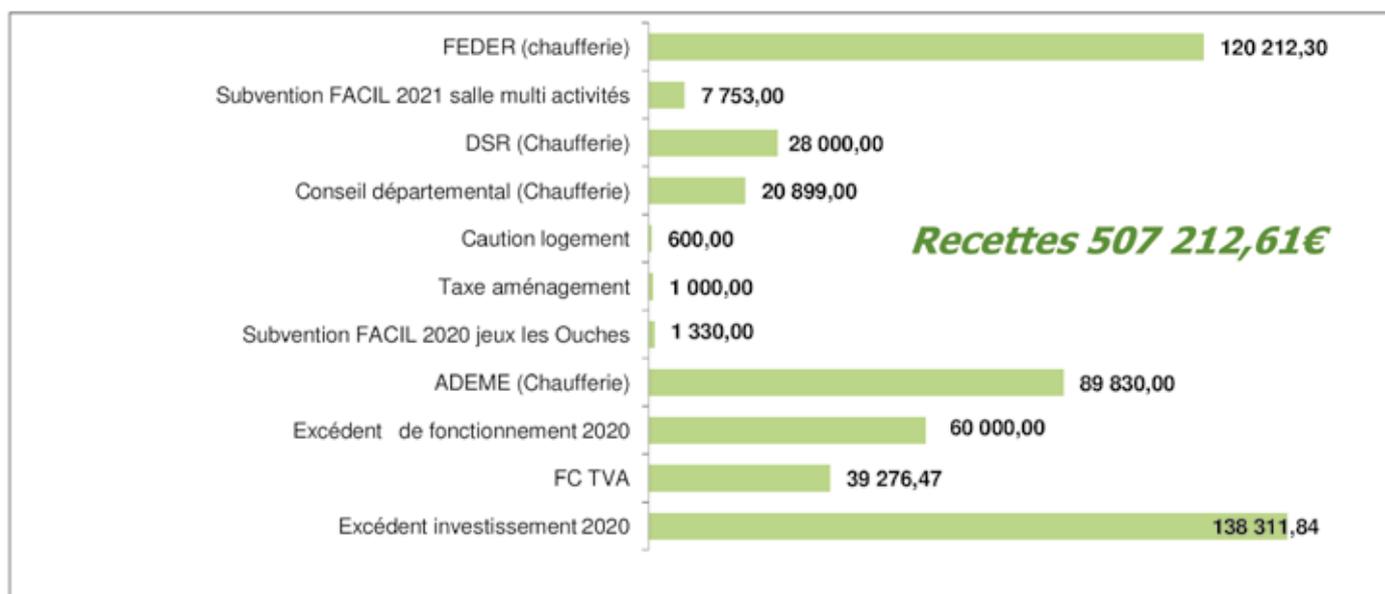
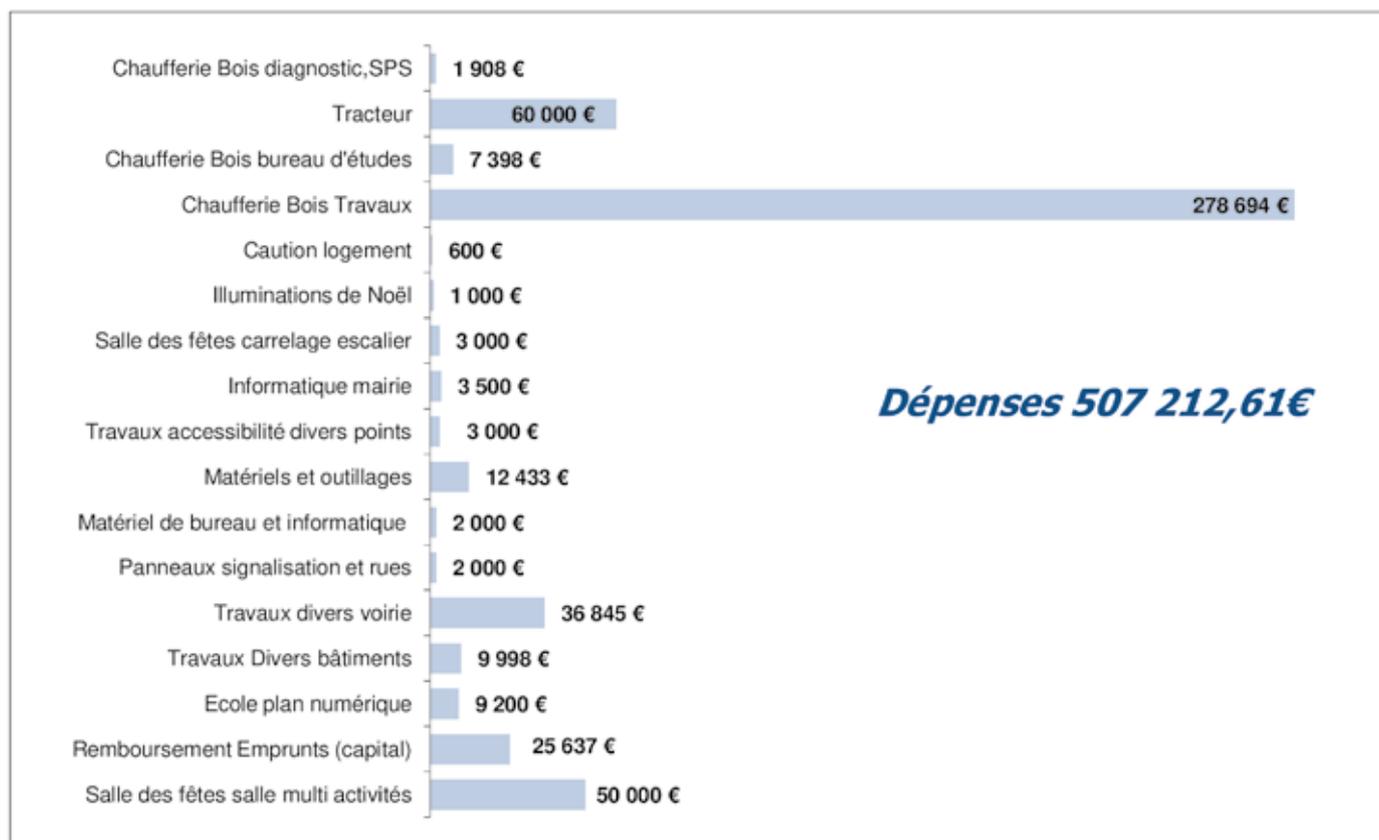
Remboursement par autres syndicats
Concessions cimetières
Insertions publicitaires du bulletin

Taux des impôts de la commune

Taxe Foncière Bâti **45,25%** (département 24,40%+commune 21,25%) Taxe Foncière Non Bâti **49,69%**

Primitif 2021

Investissement



CARINE COIFFURE
Coiffeuse à domicile Mixte
Carine STEFANUCCI
MAZANGÉ
06 11 58 71 74



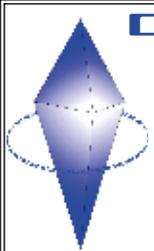
ACROPOLE Eurl - Emmanuel GIGON Architecte D.P.L.G.
1 Place de la République 41 100 VENDÔME
Tél : 02 54 77 11 64 Mob: 06 80 00 93 56
gigon.emmanuel@wanadoo.fr
Conseils gratuits avec ou sans rendez vous
ACROPOLE pour tous vos projets de :
Permis de construire, Maison individuelle, Maison Basse Consommation,
Maison Bois, Rénovation, Extension, Magasin, Industrie, Hangars de
stockage, Hangars agricoles, Projet avec ou sans suivi de chantier

CAFÉ DU MIDI BAR

2, Rue Marceau - 41100 MAZANGÉ
Tél : 09 67 11 32 76



f L'Estafette stationne
(à partir de 17h30)
LUNDI à Thoré la Rochette
(Juin à sept : semaine paire à Thoré et semaine impaire
à Villiers/Loir sur le parking Provence Vendômois)
MARDI à Mazangé
MERCREDI à Sainte-Anne
JEUDI à Coulommiers La Tour
VENDREDI à Naveil
07 71 58 50 22
RÉSERVEZ VITE VOTRE PIZZA !



CRYSTAL GROUPE

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE
depuis 1999

Allée Louis Armand - 41100 VENDÔME
www.crystal-groupe.fr / 02 54 67 10 00

Domaine de la Fontaine
Stéphane et Luc GUELLIER
Coteaux du Vendômois (Rouge, Blanc, Gris)
Méthode Traditionnelle Tél : 02 54 72 00 57
41100 MAZANGÉ Port : 06 08 62 13 50
gacfontaine@wanadoo.fr

SARL GABRIEL DAHURON
Electricité générale
Chauffage électrique
Réparation ménager
Antenne
Dépannage
...
06 63 15 31 44 LA VIGNE 41170 CHOUE

Cars Saint-Laurent
ZA La Garenne - Route Haie de Champ
41100 ST FIRMIN DES PRES
02 54 23 64 00
nouveau site internet
www.cars-saintlaurent.com

Organisation Séjours Circuits France - Etranger * Location autocars Standard - Grand Tourisme
Transport de Personnel - Lignes régulières * Transport Urbain

Plâtrerie Rénovation
Christian Vinette
• étude
• décoration
• conseils
1 Rue de Landes - 41 MAZANGÉ - Tél. : 02 54 72 07 75
www.platredecovin.fr - christianvinette@icloud.com

Entreprise de Travaux Agricoles et Publics
Sarl Ets PIGEOLET
Tous travaux agricoles et ruraux
Semis, Ensilage, Moissonnage, Pressage, Enrubannage,
Épandage fumier et compost, Broyage, Élagage,
Tracto-Pelle, Clôture.
«Vareilles» - 41100 AZÉ - Tél. : 02 54 72 01 33

ENTREPRISE de PEINTURE
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS SOLS et MURS
RAVALEMENTS DÉCORATION
DÉCAPAGE - PONÇAGE - VITRIFICATION DE PARQUETS
Jean Claude DIJON
Isolation Thermique Extérieure
RGE
Bureau/Atelier : 15, route de Montoire - Le Gué du Loir
41100 MAZANGÉ - ☎ 02 54 72 09 95
Email : dijonjc@orange.fr

Création et Réalisation pour tous vos travaux d'impression...
icm imprimeur
un savoir faire sur mesure
Création graphique
Impression Offset - Numérique
☎ 02 54 72 00 58 Façonnage
Brochures - Dépliants
Flyers - Etiquettes
Papier à Entête
Cartes commerciales
Factures - Enveloppes
Calendriers - Sous mains
Affiches - Adhésifs
Panneaux - Bâches
Roll'up - Kakemonos
4, rue de Vauracon - 41100 MAZANGÉ - imp.icm@sfr.fr

Tarifs municipaux



Location du foyer communal

(Pour 120 personnes maximum)

Forfait de vaisselle : 50 €

Forfait chauffage : 25 € par jour (payable du 15 octobre au 15 avril).

Caution : 200 € (elle sera demandée à la réservation).

Elle vous sera restituée après paiement auprès du Trésor Public, moyennant la remise en bon état de la salle. En cas de désistement après réservation de la salle, la caution sera gardée par la commune. Toute pièce manquante à la cuisine sera facturée ou remplacée lors du paiement.

PÉRIODE	TARIF 2022	PLAGE HORAIRE
Samedi midi seulement	130 €	De 7h à 18h
Samedi midi et soir	150 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi soir seulement	130 €	De 12h à 5h le lendemain
Samedi soir et dimanche midi	195 €	De 12h à 18h le lendemain
Dimanche midi seulement	130 €	De 7h à 18h
Dimanche midi et soir	150 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi et dimanche entiers	220 €	De 7h à 5h le lundi
Journée en semaine midi	85 €	De 7h à 18h
Journée en semaine soir	85 €	De 12h à 5h le lendemain
Journée en semaine midi et soir	120 €	De 7h à 5h le lendemain
Vin d'honneur	50 €	

Location Petite Salle

(Pour 20 personnes maximum)

Location d'une table et de 2 bancs

PÉRIODE	TARIF 2022
Journée (8h - 19h)	40 €
Vin d'honneur	20 €
Un week-end	5 €

Cimetière de Mazangé



EMPLACEMENT	CONCESSION TARIF 2022	
	15 ans	30 ans
	110 €	220 €
	330 €	

COLUMBARIUM CASES ET CAVE URNES	CONCESSION TARIF 2022	
	15 ans	30 ans
	220 €	440 €
	660 €	

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
la Mairie au 02 54 72 00 27

Actualités municipales

Voirie

En 2021, les principaux travaux de voirie ont été réalisés:

- Rue de Clouseaux : réfection des bordures de trottoirs
- Rue des Mardelles : reprofilage de la chaussée,
- Rue de Landes : pose de bordures, réfection de la chaussée, reprofilage de chaussée
- Parking derrière la mairie : réfection complète du parking en enrobé
- Carrefour des Perets : création de poutres de rives pour renforcement de la chaussée
- Carrefour de la Renardière : création de poutres de rives pour renforcement de la chaussée
- Route de Pin : pose de bordures, reprofilage de la chaussée et réalisation d'un enduit tri-couches

Le broyage des accotements est réalisé 3 fois par an.

Le budget voirie pour l'année 2021 s'est élevé à **76 742 €**.

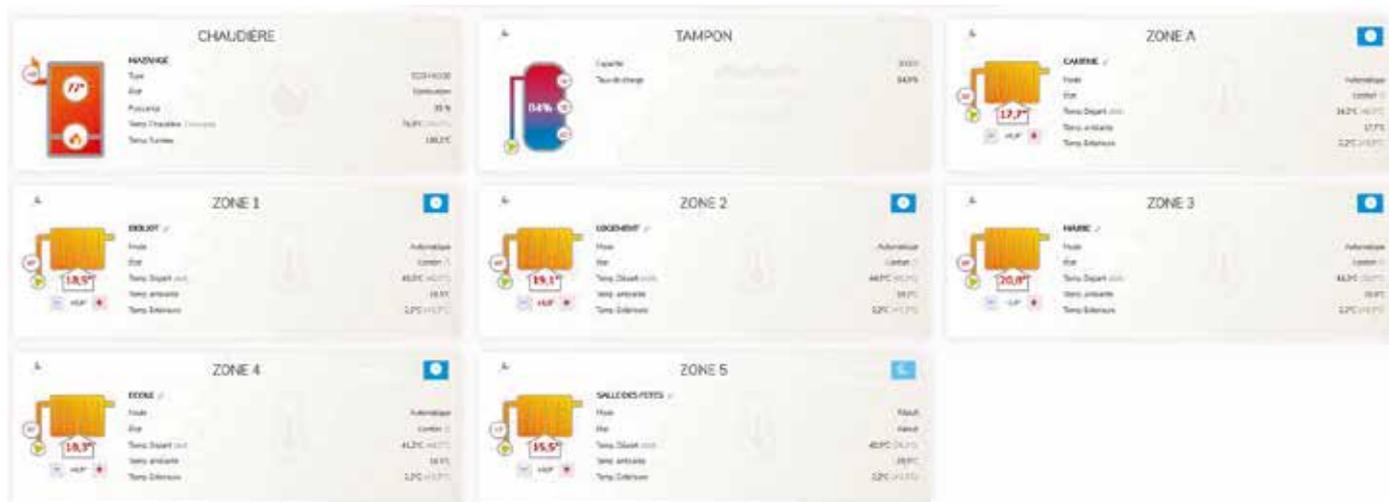


Chaufferie à bois déchiqueté et réseau de chaleur

La nouvelle chaufferie (HARGASSNER ECO HK 150 KW) est en service depuis le 1^{er} avril 2021. Elle a permis le remplacement de la production de quatre chaudières fioul. Le chauffage de chaque bâtiment est piloté individuellement depuis la chaufferie par des sous-stations qui prennent en compte la demande de chaleur en fonction des périodes de présence des utilisateurs (jour, nuit, périodes de vacances, week-end, température extérieure etc.).

Une application informatique permet, via le smartphone, de surveiller et piloter à distance la chaufferie (état de fonctionnement, paramétrages) et de recevoir des messages de défauts éventuels.

Cette télésurveillance et le pilotage permettent d'optimiser la consommation de la chaudière et de réduire ainsi les coûts de fonctionnement. Le combustible utilisé, le bois déchiqueté, est produit localement avec un rapport carbone faible. Son exploitation et sa distribution sont possibles grâce à une structure existante, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Bois Energie Centre dont le siège est à la chambre d'agriculture de Blois.



Salle des fêtes

En parallèle, de la mise en place de la nouvelle chaufferie bois, des radiateurs à eau chaude ont été installés à la salle des fêtes, permettant ainsi d'améliorer considérablement le confort de cette salle.

Les portes d'entrée et du côté situées à l'étage ont été remplacées par des portes isolantes. Les fenêtres de la cuisine ont également été changées par des isolantes. Une nouvelle pièce du sous-sol a été aménagée afin de permettre son utilisation par les associations, la mairie, l'école et le centre de loisirs.



Abattage et broyage des peupliers

La chaudière à bois déchiqueté étant maintenant en fonctionnement, il est apparu opportun, pour alimenter cette dernière, de procéder à l'abattage et au broyage de peupliers situés dans la vallée du Boulon ainsi que ceux situés près du terrain de football, appartenant à la commune de Mazangé.

Ces peupliers avaient été plantés en 1972 suite au remembrement par l'association foncière. Ces arbres étaient morts et donc non commercialisables pour l'industrie.

Les peupliers ont été abattus en mai 2021 par SCIC Bois Energie Centre en tronçonnage traditionnel à l'aide d'un débusqueur. Ces arbres ont été stockés sur place par un porteur forestier.



Le broyage en bois déchiqueté de tous ces arbres, effectué par la CUMA bois déchiquetage 41 est intervenu en septembre 2021 à l'aide d'un broyeur à plaquettes PEZZOLATO PTH 1000/1000 emmené par un tracteur de 400 cv.

Cette machine permet de broyer des arbres de diamètre 80 cm.

Tout ce bois déchiqueté a aussitôt été transporté vers des aires de stockage du Temple et de Lunay où le séchage va se poursuivre.

Au fur et à mesure des besoins de notre chaufferie, le bois déchiqueté nous est livré par benne agricole de 25 m³ avec tapis roulant intégré. Le m³ pèse de 200 à 250 kg.



Une tonne de bois déchiqueté correspond en moyenne à 350 litres de fuel consommé. 1 080 m³ de bois déchiqueté ont ainsi pu être produits.

Cette opération a permis de valoriser les bois locaux pour un usage local.



Travaux de réhabilitation de l'ancien local poste en local commercial épicerie associative

Point d'avancement :

- L'architecte a réalisé les plans conformément aux différentes réunions entre la Commune et l'association le Comptoir des Cocottes,
- Une rencontre entre l'architecte des bâtiments de France, le maire de Mazangé et notre architecte M. Bruxelles a eu lieu à Blois afin de finaliser le projet, le bâtiment étant situé dans le périmètre classé de l'église Saint-Lubin,
- Le permis de construire a été envoyé pour instruction,
- Une demande de subvention (Dotation de Solidarité Rurale) a été déposée au Conseil Départemental,
- Une demande de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux a été transmise à la Préfecture.



Vestiaires du terrain de foot

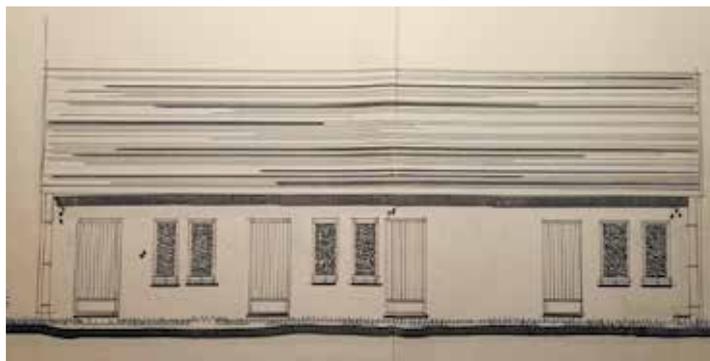
L'ancien local de la Poste occupé actuellement par l'ASCM (Association Sportive et Culturelle de Mazangé) va être transformé en épicerie associative. Il y avait donc lieu de reloger cette association.

Le vestiaire du terrain de foot ne servant plus depuis de très nombreuses années va être transformé pour accueillir les activités de l'ASCM (modélisme, loisirs créatifs..).

La démolition des cloisons a déjà été réalisée. Les fenêtres et portes seront remplacées. L'isolation des murs et le renforcement de l'isolation du plafond seront effectués.

Afin de réduire les coûts, la mairie va acheter les matériaux et les travaux seront exécutés par les membres de l'ASCM, les élus et les employés communaux.

Les travaux d'électricité, de plomberie et de carrelage seront confiés à des entreprises.



Action Sociale

Tout était prêt pour vous accueillir au loto et au goûter prévus le 11/12/2021 ; Malheureusement, une nouvelle fois nous avons été contraints d'annuler cette rencontre et nous en sommes désolés !

139 colis ont été confectionnés, essentiellement avec des produits locaux.

Ils ont été récupérés par les destinataires ou distribués par les membres du conseil municipal.



Installation d'une antenne relais 4G

En janvier 2018, le gouvernement, l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques des Postes et de la distribution de la presse) et les opérateurs mobiles ont signé un accord pour accélérer la couverture numérique dans tous les territoires.

Le dispositif de couverture ciblée permet aux élus locaux d'identifier les zones pas couvertes ou mal couvertes et de demander à bénéficier d'une couverture 4G de qualité des différents opérateurs.

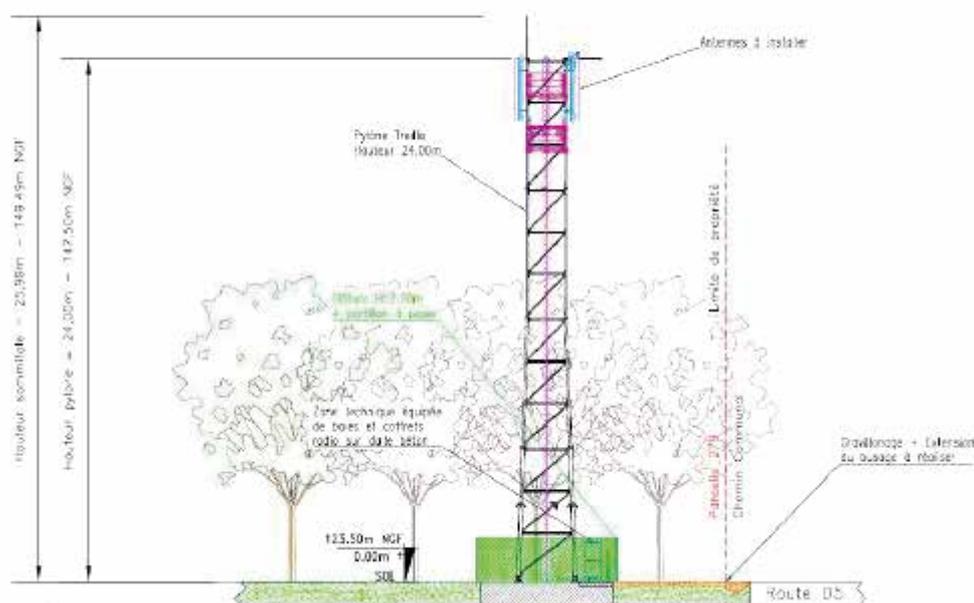
Chaque année, un arrêté ministériel recense les zones à couvrir dans un délai de 24 mois à compter de sa publication. Lorsque les demandes concernent plusieurs opérateurs, ceux-ci mutualisent leurs infrastructures et garantissent la même qualité de service pour chacun d'entre eux.



Le présent projet s'inscrit dans le cadre du programme New Deal et plus précisément du dispositif de couverture ciblée. Son objectif est de fournir une bonne couverture 4G dans les territoires priorités et retenus dans l'arrêté ministériel du 27 mai 2020.

Suite à cet arrêté, une antenne de radiotéléphonie avec la technologie 4G va être installée par Bouygues Télécom et pour le compte des quatre opérateurs (Orange, SFR, Free et Bouygues Télécom) sur la commune de Mazangé au lieudit « la Galaserie » (route de Savigny). Cela permettra de couvrir le bourg et les hameaux proches.

ETAT PROJETE



Borne Wifi



Depuis sa mise en service en juillet, la borne wifi territorial Val de Loire a été utilisée par près de 150 visiteurs, essentiellement des locaux mais aussi quelques touristes étrangers avec un pic de fréquentation en septembre lors des dimanches festifs (course de côte et brocante).

Déploiement de la fibre

Fin 2021, 314 lignes étaient déployées sur les 542 foyers ou entreprises à desservir sur la commune de Mazangé soit un taux d'avancement de 57,4%.

30 abonnements étaient souscrits. Le déploiement devrait se poursuivre en 2022 sur la commune.

Vérifiez votre éligibilité sur <https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite>

Retrouvez en page 43 les informations du syndicat en charge du déploiement de la fibre optique.

ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

Léandre BARRAULT	le 14/03/2021
Hélène VERRIER	le 01/06/2021
Yanice ROISIN DEMORÉ	le 08/06/2021
Romane BORDE MELET	le 21/07/2021
Bastien ALLET	le 27/09/2021
Lola KERLEGUER	le 27/11/2021



Mariage

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

Brigitte VENOT et Alex BOULAY	le 19/06/2021
Gaëlle TAFILET et Narcisse NOVELLO	le 28/08/2021
Valérie DESSEAUX et Wilfrid SAILLARD	le 21/12/2021



DÉCÈS

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

Edgard GAUCHER	le 03/03/2021
Jean-Claude COLAS	le 15/03/2021
Claude WALAINE	le 10/04/2021
Yolande MENARD épouse METTAYE	le 16/04/2021
Raymond HERVÉ	le 22/04/2021
Roger DESFORGES	le 11/09/2021
Jacky COTTIN	le 26/09/2021
Jean-Louis GESLOT	le 29/11/2021
Geneviève BOURGERON épouse BRU	le 17/12/2021



Population

La population légale millésimée 2019 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022) est de 861 habitants (population totale) contre 949 habitants en 2013. Source INSEE.

FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année il n'y aura pas de remise officielle des gagnants pour les maisons fleuries. Néanmoins, les « bons pour fleurir » seront remis aux bénéficiaires.

Voici la liste retenue :

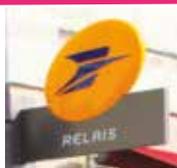
1. M. et Mme BELLAMY Alain	50€
2. M. VANHALWYN David et Mme FESNEAU Mathilde	40€
3. M. et Mme LALLOUET Michel	30€
4. M. ROUSSELET Philippe	20€
5. M. et Mme SMETS Gustave	20€
6. M. et Mme BOBAULT Bernard	20€
7. M. et Mme RADET Christophe	20€
8. M. et Mme SCHOUMACKER Jacques	20€
9. M. et Mme ROGER Jean-Claude	20€



SERVICES DE PROXIMITÉ

SERVICE POSTAL

Le **point poste** de Mazangé se trouve au bar du Midi, 2 rue Marceau (place de l'église)



Horaires d'ouverture :

- du lundi, mardi, vendredi, samedi : de 8h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00
- le mercredi : de 8h00 à 14h00

A Mazangé, vous trouverez des boîtes aux lettres à :

- L'Orgerie
- La Fosse-Courtin
- Vauracon
- Le Gué-du-Loir

ACTIVITÉS CULTURELLES

Médiathèques intercommunales à proximité :

- Bibliothèque du Parc Ronsard à Vendôme
Tel . 02 54 89 43 66
<http://bcpv.eu>
- Médiathèque Nef Europa à Montoire, rue Marescot
email : mediatheque.montoire@territoiresvendomois.fr
Tel. 02 54 72 72 60
<http://www.territoiresvendomois.fr/mediatheque-nef-europa-montoire>
- Média-Ludothèque Agora Braye à Savigny, 7 rue Hélène Boucher
email : mediatheque.savigny@territoiresvendomois.fr
Tel. 02 54 85 59 01



Bibliothèques communales à proximité :

- Bibliothèque 2 rue du Chemin Vert 41100 VILLIERS-SUR-LOIR
- Bibliothèque 20 rue du Progrès 41360 LUNAY

Saison culturelle de L'Hectare - Territoires Vendômois, Centre National de la Marionnette en préparation
Informations sur <https://www.lhectare.fr/spectacles>

Saison culturelle de Figures Libres (organisateur des Rockomotives et Gare à la Rochette)
Informations sur <https://www.figureslibres.org>

Saison culturelle de Ciclic animation : <https://animation.ciclic.fr/saison-culturelle-2020-2021>
CinéVendôme : programmation sur <http://cinevendome.fr>. Tel : 02 54 80 22 50.

Festival international de folklore de Montoire-sur-le-Loir :

Informations sur <http://www.festival-montoire.com>. Tel : 02 54 85 35 16

VIE SCOLAIRE

R.P.I LUNAY-MAZANGÉ



Ecole de Mazangé

Téléphone : 02 54 72 14 77
Courriel : ec-mazange@ac-orleans-tours.fr
Directrice : Mme Dora SOULIS

3 classes : 59 élèves

Autres personnels de l'école :

- Mme SOULIS : 12 PS / 12 GS
- Mme FRIOUD et Mme BOITARD (mardi) : 16 CP
- Mme GUILLET : 19 CE1

Mme Carole DECLERCK : garderie
Mme Estelle PONNET : bibliothécaire /
accompagnatrice navette

Mme Carine BERTHELOT : cantinière / agent
d'entretien / garderie

ATSEM : Mme Carole DECLERCK

Mme Laëtitia GATIGNON : agent d'entretien / garderie

Représentants des parents d'élèves

Titulaires : Mme LEMEUNIER, LODDE, BIGOT

Ecole de Lunay

Téléphone : 02 54 72 12 77
Courriel : ce.0410246V@ac-orleans-tours.fr
Directeur : Mme LEBRETON

4 classe : 81 élèves

- Mme BOULANGER : 11 PS / 17 MS
ATSEM : Mmes BRETON et LAFOND
- Mme LEBRETON (jeudi/vendredi) et Mme BOITARD
(lundi/mardi) : 18 CE2
- Mme BARBIER : 7 CM1 - 10 CM2
- Mme DELVILLE et MME MEILHON (jeudi) :
7 CM1 - 11 CM2

Animatrice bibliothèque : Mme Sandrine SAMSON

Autres personnels de l'école :

Mme Anita NOULIN, M Anthony HAUDEBOURG

Représentants des parents d'élèves

Titulaires : Mmes BOUCHER, BARROIS, ARNAUD, PIGEOT



Les menus de la cantine préparés par M. HAUDEBOURG sont
consultables sur
menu.mazange.fr ou lunay.com
(mise à jour mensuelle)

CALENDRIER 2022

Sous réserve en raison de la crise sanitaire

JANVIER

28 janvier : Assemblée Générale ASCM
29 janvier : Démonstration Mana Dance

FEVRIER

5 février : Eco-atelier Valdem
26 février : Soirée choucroute UCCAV

MARS

08 mars : Assemblée Générale UNRPA
26 mars : Repas Mazan'Fête

AVRIL

08 avril : Goûter de l'UNRPA
10 avril : Elections présidentielles (1er tour)
15 avril : Tour du Loir-et-Cher
24 avril : Elections présidentielles (2eme tour)

MAI

08 mai : Commémoration du 8 mai 1945
14 mai : repas « Pot au feu » de l'UNRPA
22 mai : Triathlon des Coteaux du Vendômois

JUIN

12 juin : Elections législatives
19 juin : Elections législatives
Fin juin : Fête des écoles à MAZANGÉ

JUILLET

13 juillet : Soirée Moules/frites suivie d'un bal
14 juillet : Festivités avec jeux au pré communal

SEPTEMBRE

03/04 septembre : Course de côte
11 septembre : Brocante et festival des vins
17 septembre : Repas UNRPA
17/18 septembre : Journées du Patrimoine

NOVEMBRE

11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918
19 novembre : Assemblée générale Sport Auto Tours
26 novembre : Repas « coq au vin » de l'UNRPA

DECEMBRE

04 décembre : Randonnée pédestre de l'ASCM
10 décembre : Goûter et Loto des anciens (offerts par la commune)

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS

UNC A.F.N.

Daniel GALLAS

02 54 72 00 32

Association Sportive et Culturelle

Eduard SIEGERS

02 54 72 01 40 / 06 81 78 00 74

Société de Chasse

Régis PERGELINE

02 54 72 02 87

U.C.C.A.V.

Didier DECLERCK

06 85 32 05 12

U.N.R.P.A. Ensemble et Solidaires

Marc BLIN

09 60 41 74 50

Mazan'Fête (comité des fêtes)

Denis DETRAUX

07 88 68 36 84

Perche Nature

Bernard DERUE

02 54 72 03 02

Ecurie Sport Auto Tours

François FARÉ

02 54 77 59 90

AAPPMA Thoré-Montoire (pêche)

Ghislain SUTTON

07 77 44 60 11

Football (E.S. Azé-Thoré-Lunay)

Bruno GUIBERT

02 54 72 18 31

TTVL (train touristique)

Pascal MAUBERT

02 54 72 95 03



Les champignons vont-ils sauver le monde ?

Pour la plupart d'entre nous le mot champignon évoque ceux qu'on trouve en forêt mais qu'on doit cueillir avec prudence. On dit couramment que le « mycélium », la partie souterraine d'un champignon est environ 9 fois plus grande que la partie aérienne. En fait ce mycélium peut atteindre des dimensions énormes. Les champignons aident les plantes à aller chercher l'eau et les sels minéraux dans le sol ; en retour, elles leur fournissent des glucides, indispensables à leur survie.

Mais actuellement des botanistes, des chercheurs scientifiques pensent que les champignons pourront trouver un énorme développement dans plusieurs domaines.

« Le mycélium est désormais une solution de remplacement écologique à la viande, au cuir, au plastique, au béton, aux matériaux isolants. »

D'autres étudient la possibilité de les utiliser pour réparer les dégâts environnementaux. M.Marc-André Selosse, professeur au Muséum d'histoire naturelle, explique : « Dans une civilisation qui croule sous les déchets, ils sont nos meilleurs alliés grâce à leur propriété de nettoyeurs de la nature, une qualité aujourd'hui très recherchée. »

Une jeune entreprise française veut industrialiser sa production : « du mycélium encapsulé dans un matériau à base d'algues qui vont dévorer hydrocarbures et autres polluants des sols. » Ce procédé est déjà testé sur des sites pilotes par l'entreprise de travaux publics COLAS.

Un autre institut de mycologie fondé en Haute Loire a deux projets : le premier, remplacer des plastiques à base de pétrole par des matériaux élaborés à partir du mycélium et le second vise à la culture de blanc de mycélium, une source de protéines qui pourrait contribuer à l'autonomie alimentaire et économique des populations et des agriculteurs dans les pays pauvres.

Dans la mode, une marque comme ADIDAS crée ses premiers modèles à base de ces nouveaux matériaux. HERMES, marque de luxe, envisage la commercialisation proche de son premier sac en cuir végétal de champignon.

« Le roi des sous-bois est promis à un bel avenir. »

(Informations extraites du Cahier du Monde N°23910/21-22-11 2021.)

B.Dérue et J.Pécharde

U.N.C. A.F.N. SECTION MAZANGÉ/FORTAN

Union Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

L'année 2020 se termine et notre association entre dans sa 50^{ème} année. Elle ne compte plus que 10 adhérents.

Cette année avec le Covid 19, la commémoration du 8 mai s'est faite en comité restreint. Le 11 novembre s'est déroulé presque normalement.



Le bureau comprend :

- 1 Président
M. GALLAS Daniel
- 1 Vice-président
M. GUELLIER Michel
- 1 Secrétaire
M. JANVIER Claude
- 1 Trésorier
M. GALOYER Jean-Claude



Cérémonie du 11 novembre 2021



Pour l'année 2022, nous pensons pouvoir assurer notre Assemblée Générale courant janvier et peut-être nous réunir courant juin 2022 autour d'un bon repas. Rendez-vous le 8 mai et le 11 novembre.

Notre Association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 et remercie tous ceux qui nous sont fidèles.

Le président, M. GALLAS Daniel



**ASSOCIATION
SPORTIVE et CULTURELLE
DE MAZANGÉ**

En ce début d'année 2022, je vous souhaite à toutes et tous, une bonne et heureuse année. L'action de notre association est dirigée vers du relationnel, dans le respect des gestes barrières, entre les adhérents et les habitants. Nous avons pu maintenir nos activités de Loisirs-Créatif et de Modélisme, ce qui est une chance pour nous. Cependant, nos manifestations ont dû se limiter à l'exposition lors de la brocante de septembre. Force est de constater que malgré la situation sanitaire, le public était au rendez-vous, ce qui nous a permis de montrer encore une fois nos réalisations. La randonnée pédestre du 5 décembre dernier a dû se dérouler avec un protocole strict. Le ravitaillement, habituellement dans la cave de Gérard Joussard a eu lieu sous un hangar de la famille Neilz à Vauracon. Merci à eux pour le prêt des lieux. Le contrôle du pass sanitaire au départ de la marche et la mise en place d'un circuit unique au ravitaillement ont permis à 220 personnes de randonner en toute sécurité sous un ciel lumineux et ensoleillé par moment. Après une année sans activités publiques, nous pouvons être satisfaits du résultat. Je tiens à remercier les bénévoles chaleureusement pour leur engagement tout au long de cette année.

Pour 2022, notre assemblée générale aura lieu le 28 janvier à 20h30 dans la salle des fêtes de Mazangé si la situation sanitaire nous le permet. Je vous invite chaleureusement de venir assister à cette assemblée ouverte à tout le monde. Je profite de ces quelques lignes pour lancer un appel aux habitants de notre commune. Quelle que soit l'association, rien ne peut se faire sans les bénévoles. Peu importe le nombre d'adhérents, l'organe dirigeant d'une association est le « Conseil d'Administration ». Devant le départ de quelques membres de notre « Conseil », il est urgent d'accueillir de nouvelles personnes, pourquoi pas de jeunes adultes, intégrer ce conseil. Ceci peut également générer de nouvelles idées, voir aussi la relance d'anciennes manifestations tels les circuits « Découverte », visite de lieux insolites, etc. 2022 verra aussi le déménagement de nos activités vers un nouveau local. Je remercie le Conseil Municipal pour avoir mis à notre disposition l'ancienne poste et pour le nouveau local. En effet, nos activités permanentes, Loisirs-Créatifs et Modélisme vont intégrer les anciens vestiaires du terrain de foot de Mazangé. Le bâtiment a subi une rénovation. Merci aussi à tous les bénévoles qui vont œuvrer à cette métamorphose sous la direction du conseil municipal.

Rappel des dates à retenir pour le premier semestre 2022 : Vendredi 28 janvier – Assemblée Générale. 20h30 au foyer communal.



Les activités de l'association :
Loisirs Créatifs : salle modélisme les vendredis de 16h00 à 19h00
Modélisme : salle modélisme les vendredis de 16h00 à 19h00 et le dimanche matin selon calendrier de 8h00 à 12h00. (Calendrier disponible auprès d'Eduard Siegers)

Composition Conseil d'administration 2022

Président	Eduard SIEGERS
Vice-président	Michel MIGNOT
Secrétaire	Laëtitia LESPAGNOL
Secrétaire adjoint	Yves BARON
Trésorière	Véronique SIEGERS
Trésorière adjoint	Marie-Christine BOUR
Administrateurs	Monique ROGER Ringo MASSONNEAU
Président d'honneur	Patrick BRIONNE

Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une :

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022



L'année 2021 se termine. Malgré les contraintes dues au confinement sanitaire, nous avons trouvé quelques créneaux pour effectuer des activités telles que l'assemblée générale du 15 juin, le repas annuel du 17 septembre et celui du 4 décembre. Le nombre de participants plus réduit qu'à l'habitude a permis de respecter la distanciation.

Les sorties ont été appréciées notamment la visite à Bourré de la cave des Roches où sont cultivés les champignons. La sortie à la Ferté St Aubin fut également maintenue.

Les prévisions pour 2022 seront suivant les conditions sanitaires :

- L'assemblée générale du 11 janvier est repoussée au 8 mars.
- Un goûter intergénérationnel aura lieu le 8 avril avec la participation des enfants de l'école.
- La sortie à Chécy dont le spectacle portera sur le folklore irlandais et breton
- Un repas pot-au-feu est prévu pour le 14 mai
- La sortie à Etretat est programmée le 16 juin
- Le repas annuel le 17 septembre
- La sortie spectacle à la Ferté St Aubin en novembre
- Le repas coq au vin le 26 novembre



En espérant que tout ce programme pourra être maintenu, nous vous souhaitons une **bonne et heureuse année 2022**

UCCAV DE MAZANGÉ

Union Commerciale des Commerçants Artisans et Viticulteurs

L'année 2021 se termine toujours avec cette pandémie qui nous empoisonne la vie mais malgré tout, nous avons pu organiser et bien réussir la brocante annuelle du village, avec nos repas entrecôtes bien appréciés.

Nous sommes encore dans l'incertitude pour 2022 mais nous prévoyons quand même notre traditionnelle choucroute qui devrait avoir lieu le samedi 26 février 2022.

Nous vous y attendons tous nombreux.

Merci beaucoup à tous les bénévoles pour les fêtes du village.



Bonne année et prenez soin de vous.

Le Président et les membres

MAZAN'FETE

Pendant l'été 2021, trois amis se sont lancés dans la création d'un nouveau comité qui s'appelle désormais Mazan'Fête. Leur objectif est de proposer des animations comme des repas dansants ou encore une bourse aux jouets et puériculture.

Le nouveau comité a convié la population le 12 novembre dernier à la salle des fêtes, pour se présenter et pour faire connaître les manifestations à venir.

La première manifestation s'est déroulée dimanche 12 décembre, avec une bourse aux jouets et puériculture.

Si les conditions sanitaires le permettent, un repas dansant pourrait être organisé le 26 mars prochain.

Vous pouvez adhérer, moyennant 10 € par an, soit en composant le 07.88.68.36.84, par courriel : mazanfete@gmail.com.

ou sur <https://www.helloasso.com/associations/mazan-fete>

Le comité dispose d'une page Facebook : facebook.com/mazanfete.

Le conseil d'administration est pour l'instant composé de trois personnes : Denis Detraux, président ; Glen Salaun, secrétaire et Ludovic Jaulin, trésorier.



Bourse aux jouets

Mazan'Fête
Comité des fêtes de Mazangé

Bilan de la société de chasse

Le bilan du petit gibier sédentaire, s'est maintenu à un niveau stable par rapport aux années précédentes, malgré les restrictions de sorties liées à la pandémie du covid 19.

Il a été prélevé 32 lièvres, 1 lapin, 20 faisans communs qui sont au plan de chasse, 40 faisans vénérés qui eux ne sont pas soumis au plan de chasse, 60 pigeons ramiers, 4 bécasses, 5 canards colvert.

Pour ce qui est de la perdrix, nous n'avons pas de bracelets cette année.

On peut remarquer sur ce bilan la disparition dramatique du lapin de garenne : il reste encore quelque endroits où nous en trouvons mais cela reste fragile.

Par contre nous constatons la prolifération galopante du ragondin malgré la régulation par piégeage ou par tirs pratiqués par les chasseurs puisque le bilan s'élève à plus de 80 animaux officiellement recensés, et malgré ça nous en voyons toujours autant.

Pour les chevreuils, nous avons 28 bracelets attribués au plan de chasse soit deux de plus que l'année précédente, l'augmentation des bracelets suite aux dégâts constatés sur les récoltes de printemps, et surtout sur les vignes par les viticulteurs.

Le plan de chasse a été respecté puisque nous avons utilisé tous les bracelets.



Pour ce qui est des comptages de printemps perdrix, lièvres, et faisans tout s'est très bien passé même si les conditions imposées par la covid furent un peu plus contraignantes : nécessité du port du masque pour circuler dans les véhicules lors du bilan des comptages à la fin de chaque carreau ainsi que pour la dégustation de la traditionnelle choucroute de fin de comptage qui nous fut servie en barquette individuelle chaude que chacun a pu manger dans son coin.

Je rappelle à tous les adhérents qu'ils doivent impérativement rendre leur tableaux de chasse ainsi que leur carnets pour le quinze février au plus tard.

Le bureau de la société se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022.

Le président, M. PERGELINE Régis

SPORT AUTO TOURS

Bonjour à vous tous

L'Ecurie Sport Auto Tours a organisé les 4 et 5 septembre 2021 la course de côte de la vallée du Loir.

La course de côte s'est très bien passée et dans une très bonne ambiance.

Cette année, très peu d'engagés mais un très beau plateau.

Nous tenons surtout à remercier tous les riverains et la commune pour l'aide qu'ils nous donnent et aussi toute l'équipe de Sport Auto Tours et tous les partenaires qui sont là tous les ans.

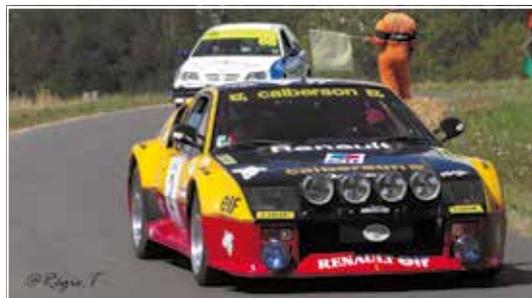
L'Ecurie Sport Auto Tours a eu la chance de trouver une spéciale pour le rallye du cœur de France qui est une manche du championnat de France des rallyes.

La mise en place de cette spéciale s'est effectuée avec l'aide de la commune et des riverains. Encore une belle journée qui s'est très bien passée.

L'Ecurie Sport Auto Tours a organisé son assemblée le samedi 20 novembre 2021. Une Belle soirée très réussie!

Pour la saison 2022, vous pourrez nous retrouver pour la course de côte le week-end des 3 et 4 septembre 2022 et aussi lors de notre assemblée fin novembre 2022.

Et encore merci à vous tous et passez de bonnes fêtes de fin d'année.



TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DU LOIR



Bilan de la saison 2021 :

La saison a été très satisfaisante, malgré le contexte sanitaire et la reprise tardive de l'exploitation le 03 Juillet.

Nombre de passagers : 2 792

Nombre de voyages : 54

Kilomètres parcourus : 1 857

SAISON 2021

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents qui sont venus renforcer les différentes équipes : conducteurs, chefs de train, accompagnateurs, billetterie et « taupiers » chargés de l'entretien de la voie entre Montoire et Trôo.

N'hésitez pas à nous rejoindre , vous serez les bienvenus!

Grand projet pour le week-end de Pentecôte 2022 : fête de la locomotion pour les 70 ans de l'autorail et les 30 ans de son exploitation en Train Touristique.



Le Train du Père Noël express



Réfection des voies de la Gare de Trôo

Circulations 2022

Du 26 Mai au 18 Septembre.

Les Samedis, Dimanches et Jours Fériés : Départ de l'ancienne Gare de Thoré à 14 h25 - Retour 17 h 15

Voyages supplémentaires du 12 Juillet au 25 Août,

Le Mardi et Jeudi matin : Départ 9 h25 - Retour 12 h15

Voyages supplémentaires du 24 Juillet au 21 Août

Le Dimanche matin : Départ 9 h25 - Retour 12 h15

Tarifs : Plein tarif : 15 € - Tarif « groupes » : 12,50 €. - Jeunes de 5 à 16 ans et personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80% : 8,50 € - Gratuit pour moins de 5 ans

Renseignements pratiques : Adresse : Association TTVL / Mairie / 41100 THORE LA ROCHETTE

Tel : 02 54 72 95 03 - E-mail : ttvlmairie@orange.fr - Site : ttvl.fr

Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07

Cette année, la pratique en plein air de votre loisirs pêche, vous a permis de parcourir les bords de rivière et les plans d'eau, tout en respectant les consignes sanitaires.

La vente est de 1160 cartes de pêche, toutes catégories confondues, dont une augmentation de 6% sur les cartes majeur.

Nouveau conseil d'administration

Le samedi 23 octobre, à la salle des fêtes de Saint Martin des bois, au cours de l'assemblée générale s'est déroulée l'élection du renouvellement du conseil d'administration. 24 adhérents ont voté, à bulletin secret, 12 membres se sont présentés et ont été élus.

Président	SUTTON Ghislain	Trésorier adjoint	BOURGOIN Patrick
Vice président	SUR Jean-Yves	Secrétaire	DENIAU Sébastien
Trésorier	PIERRE Bruno	Secrétaire adjoint	GARNIER Cédric

Les membres du bureau : Mrs SAVATIER Romain, PLOUX Pascal, SAVINEAUX Jean-Félix, RACINET Thomas, LEROY Jean Jacques, BOURGOIN Louis

Les vérificateurs aux comptes : Mrs SAVINEAUX Serge et COLAS Philippe

Manifestations

En début d'année, certaines manifestations pêche ont été annulées , à cause de la Covid Seul, un enduro carpes a été maintenu, au mois de septembre, au plan d'eau de la Pâquerie à Tréhet. 15 équipes de deux y ont participé.

Ecole de pêche

La session de printanière a eu lieu, avec des séances d'initiation de la pêche à la truite en rivière et à la pêche à la mouche.

Alevinages

Les alevinages de poissons ont été effectués sans difficultés

Poissons	Quantité	Lieux
Gardons	200 kg 200 kg 100 kg 100 kg	Saint Martin des Bois Saint Quentin les Trôo Lunay Azé
Carpes	100 kg	Saint Quentin les Trôo
Tuites Fario	120kg 120 kg 200 kg	Rivière Le Boëlle Rivière La Brisse Rivière Le Langeron
Tuites Arc en ciel	120 kg 60 kg 60 kg	Saint Martin des Bois Lunay Azé



Les membres du conseil d'administration

Tarifs des cartes de pêche 2022

Type de carte de pêche	Tarif	Type de carte de pêche	Tarif
Carte interfédérale	100 €	Carte « hebdomadaire »	35 €
Carte « majeur »	78 €	Carte « journalière »	10 €
Carte « mineur »	21 €	Carte « découverte »	6 €
Carte « découverte femme »	35 €	Timbre EHGO seul	35 €

Les points de vente sont :
 - Articles de pêche GARNIER, Montoire/Loir
 - Bar « Côteaux du Loir », Villiers/Loir
 - Hôtel de France, Sougé

Et sur www.cartedepêche.fr

Attention : Au cours du premier trimestre, une date vous sera diffusée pour une assemblée générale. Le nouveau bureau vous présentera ses axes de travail et des projets pour l'année 2022

L'ancienne et la nouvelle équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022



Maintenant pour toutes informations sur l'association, s'adresser à :
 Monsieur le président : Ghislain SUTTON Association Agréée de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques
 Mr Ghislain SUTTON 2 rue des Noyers 41800 FONTAINE LES COTEAUX
 Tél Port : 07-77-44-60-11
 Adresse mail : ghislain.sutton@gmail.com ou aappmathorelarochette@gmail.com

Le dimanche 5 décembre 2021, le centre des Sapeurs Pompiers de Villiers sur Loir a célébré La Sainte-Barbe.

Le centre est désormais formé de 12 sapeurs pompiers volontaires dont 1 femme et bientôt 2.

Cette nouvelle recrue, Estelle, pourra intervenir sur les missions de secours aux personnes car elle a suivi les formations de secourisme et incendie.

210 Interventions en 2021 :

136 secours à personnes,

12 accidents de la circulation dont 1 grave à Lunay,

20 feux dont 1 feu de garage à Mazangé, 2 feux de sous-bois, pas de feux de récoltes

27 opérations diverses dont 55 à Villiers, 20 à Mazangé, 28 à Azé, 7 à Fortan et 56 sur autres secteurs.

49 interventions assurées en complément avec le personnel du centre d'intervention de Thoré la Rochette.

A noter les 56 interventions sur autres secteurs, ¼ sur Vendôme, Montoire s/loir et Naveil afin que l'engin soit armé par un minimum de personnel, pour pallier au manque d'effectif que chaque centre peut connaître. Le complément Villiers sur Loir/ Thoré la Rochette est une très bonne chose et le regroupement des 2 centres est souhaitable.

Cette année, le SDIS 41 a doté le personnel d'une nouvelle tenue d'intervention et d'un nouveau casque de feu.

Distinctions :

Le Sapeur Treton Damien a reçu la médaille d'honneur échelon bronze pour 10 années de service remise par Evelyne Viros Maire-adjoint de Mazangé.

Le Caporal Chef Patrice Tessier a reçu la médaille d'honneur échelon grand or après 41 années de service remise par Albert Pigoreau Maire de Villiers sur Loir. Patrice va prendre une retraite bien méritée. Il est entré au centre d'intervention à l'âge de 16 ans le 1^{er} décembre 1980 comme SPV. Il a participé à de nombreuses interventions et a animé de nombreuses années l'amicale. Merci pour ton dynamisme, ta motivation, ton sens de l'organisation, homme respectueux et toujours partant !

Merci à tous pour votre investissement malgré le contexte sanitaire.

Prenez soin de vous et protégez-vous !



TEAM MG 11 MX



Mathéo GONET est un jeune mazangéen de 17 ans champion de moto-cross. Licencié au club de Couture sur Loir, il roule sur une moto 125 Husqvarna au sein de son Team MG 11MX.

Pour la saison 2021-2022, il s'est engagé dans le championnat de France des Sables ainsi que le championnat de ligue centre 125 et la rookie's club au Sables d'Olonnes.

Ainsi, après avoir concouru à Berck, Loon plage, Magescq, Hossegor, Mathéo se prépare actuellement pour la 5^{ème} épreuve du championnat de France des sables qui aura lieu à Grayan-et-l'Hopital le 8 janvier.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Célébrations

Le dimanche, messe à 9h00 dans l'une des communes de la paroisse et 10h30 à l'église de Montoire.

Curé

Père Benoît Lhomme-Ducret

Pour tout renseignement

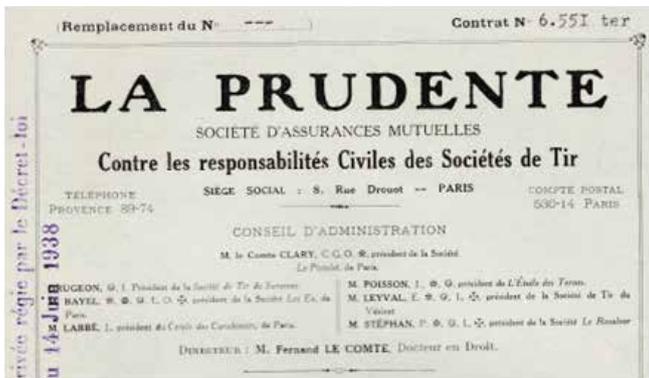
Presbytère de Montoire,
8, rue Saint-Laurent
41800 Montoire-sur-le-Loir
Tel. 02 54 86 54 02
paroissedemontoire@gmail.com



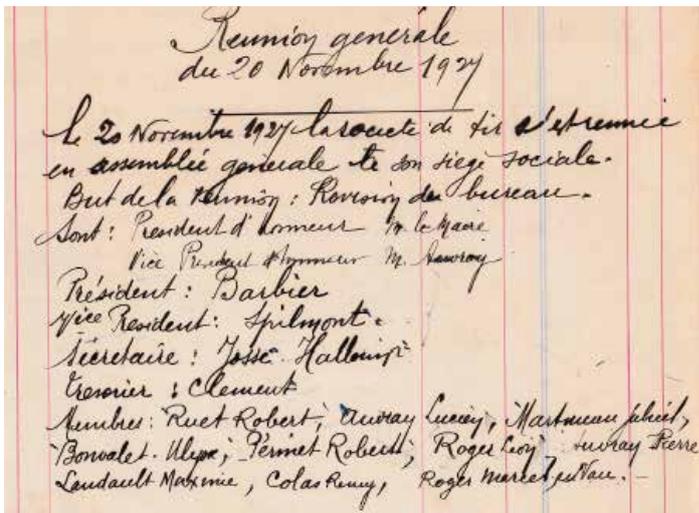
<https://www.facebook.com/paroissedemontoire>

LA SOCIÉTÉ DE TIR « LA FRATERNELLE »

La pratique du tir a été déclarée le 14 septembre 1909. La section tir a été agréée en décembre de la même année. Elle a cessé du 2 août 1914 au 5 mai 1925. Refondue, la société a repris du service du 6 mai 1925 au 31 août 1939 sous la forme de société sportive « la fraternelle » car de nouvelles sections ont vu le jour (football, gymnastique et basket). Puis finalement faute de participant, la section tir sera dissoute le 1^{er} novembre 1941.



La société de tir et ses membres étaient assurés par un organisme spécialisé dans ce domaine : « LA PRUDENTE »



Le bureau était composé d'un Président officiel, d'un vice Président, d'un Président d'honneur (souvent le maire en poste), d'un vice-président d'honneur, d'un trésorier, d'un secrétaire et une dizaine de membres
Extrait du registre de la société (la réunion du 20 novembre 1924)

A cette époque, le tir sportif était mixte et ouvert à tous les élèves et anciens élèves de l'école publique de Mazangé, les plus jeunes avaient moins de 15 ans. Une dizaine de séances de tir étaient organisées à l'année. Un instructeur (directeur de tir) et deux marqueurs étaient désignés selon une programmation annuelle par les membres du bureau.

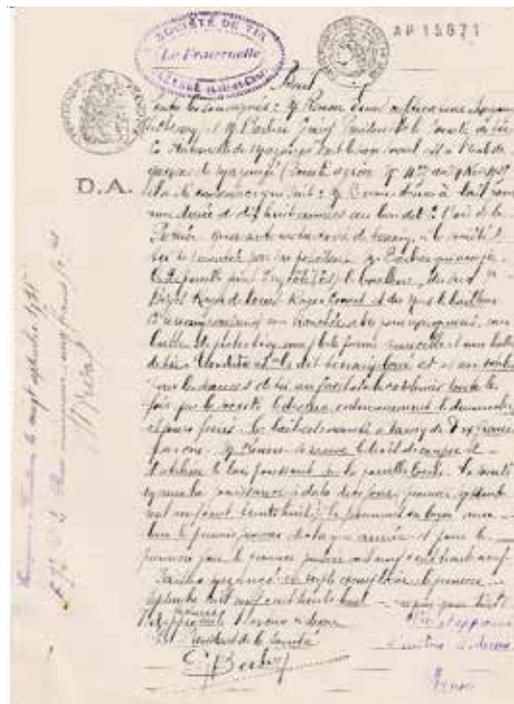
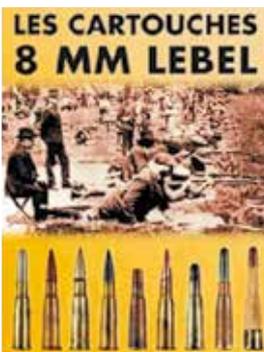
Les militaires de réserves maintenaient un certain niveau de tir.

Les jeunes gens apprenaient le maniement des armes et par des séances répétées, de les amener à tirer juste avant d'être appelés sous les drapeaux. Ces élèves ou jeunes gens maintenaient ainsi, après la sortie de l'école des liens d'amitié et de camaraderie qui s'étaient formés sur les bancs de la classe.

Un tableau des effectifs de la société datant de 1930 montre la répartition suivante : 4 militaires, 8 jeunes gens de 15 à 17 ans, 13 jeunes gens au dessus de 18 ans, 40 militaires des réserves et 9 civils, soit un total de 74 personnes.

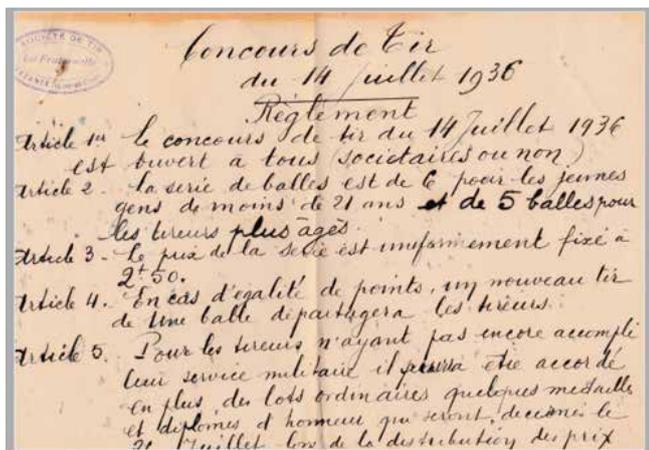
Les séances de tir étaient organisées au lieu dit « LA PRÊTRISE » les dimanches et jours fériés (actuel champ communal ou était monté le feu de St-Jean). Malheureusement aucun plan n'a été retrouvé à l'heure actuelle. Selon le dernier bail, la tranchée et la butte de protection des marqueurs et la plate forme pour les cibles étaient adossées sur la pente du bois de la Prêtrise.

3 fusils servaient pour le tir, ils étaient remisés sous clefs dans un meuble à la Mairie de Mazangé. Ces armes étaient en service dans les armées. Elles ont largement servi pendant la première guerre mondiale jusqu'à la seconde. Il s'agissait du fusil LEBEL modèle 1886 modifié en 1893, le calibre était de 8 mm. Dont voici quelques photos.



Copie du dernier bail passé entre la société représenté par son Président M BARBIER instituteur à Mazangé et Capitaine de réserve et les propriétaires des terrains.

Hormis les séances de tir programmées à l'année, un concours était organisé par « La Fraternelle » le 14 juillet. Voici, un extrait du règlement de celui de 1936.



Un canard, un lapin, une paire de sandales, un râteau, une boîte de langouste, un couteau, une bouteille de vin bouché de chez M NEILZ, une serfouette, une bouteille de vin blanc bouché de chez M HALLOUIN, une andouille offerte par M CHOLLET, une paire de chaussettes, une brioche, une boîte de sardines, une boîte de pâté et un paquet de cigarettes figuraient parmi les lots des 20 premiers tireurs.

En outre, Il était aussi décerné des médailles de bronze et des diplômes d'honneur aux plus méritants.



La société participait également au concours départemental de Tir organisé par le service d'éducation physique du Loir et Cher (résultats dans l'Echo du Centre, 30 mai 1936).

De nos jours, il reste quelques vestiges de la tranchée de tir et des encadrements en ferraille qui servaient de supports pour les cibles. La distance des tirs était de 200 mètres, on peut imaginer que les tireurs étaient placés de l'autre coté de la route actuelle sur une parcelle occupée aujourd'hui par des maisons à l'entrée de Mazangé.



Photos du site de nos jours :



Sources : Archives de la mairie, retronews.fr

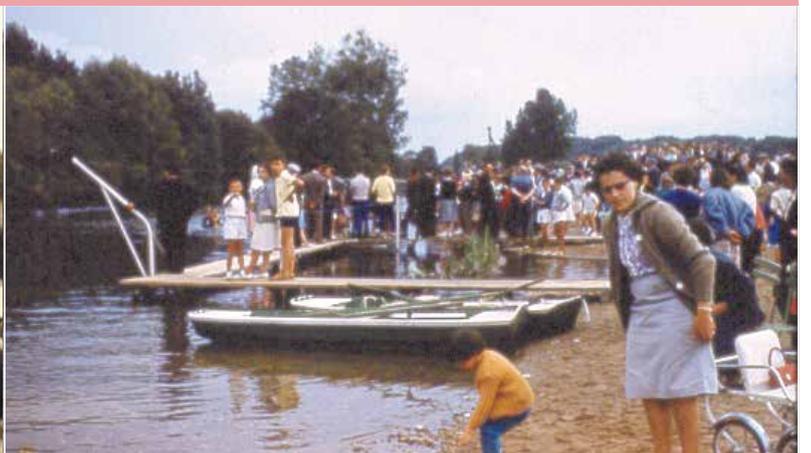
Ecole de tir à proximité :
Société Mixte de Tir de Vendôme
3 route de Tours
41100 VILLERABLE

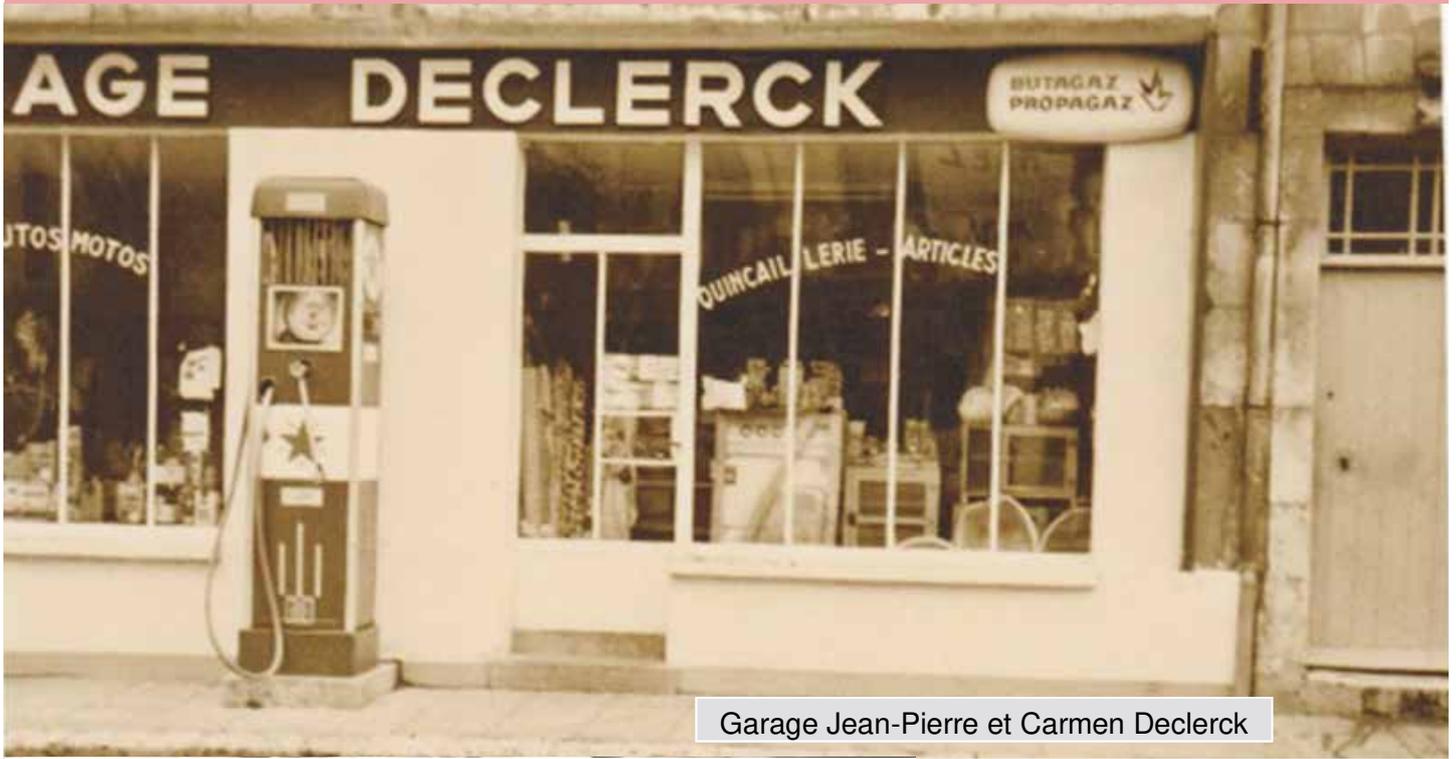
Fête de la Terre, le 17 juillet 1947



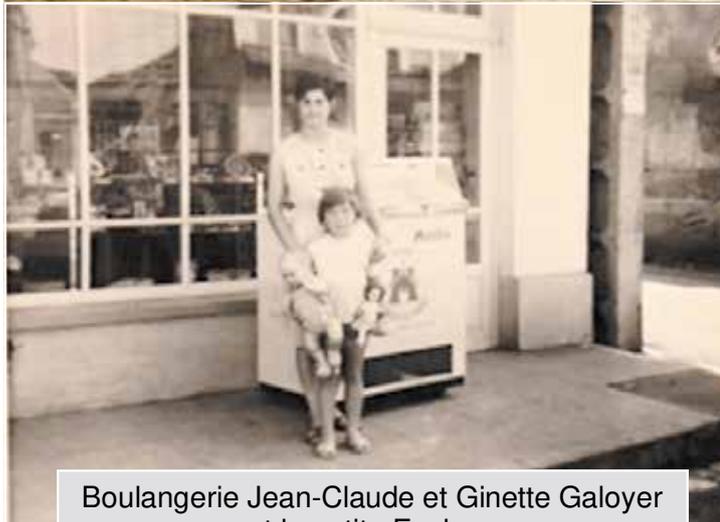
Images tirées du film de Louis-Eugène Pintaux avec l'aimable autorisation de l'association CiClic.

Baignade du Gué du Loir (Clouseaux)





Garage Jean-Pierre et Carmen Declerck



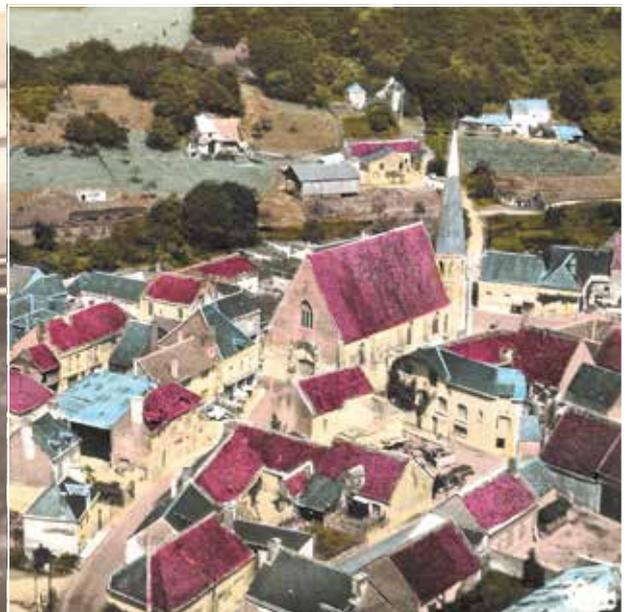
Boulangerie Jean-Claude et Ginette Galoyer et la petite Evelyne



Boucherie Jean et Annick Chollet

Un jeudi après-midi septembre 1965.

5 parmi ces jeunes enfants habitent encore Mazangé ! Catherine, Didier, Jean-Jacques, Evelyne, Pascal.





UN BRIN DE NOSTALGIE...

ON S'AMUSE BIEN À MAZANGÉ

1945, la guerre est finie ! La vie dans la campagne reprend son rythme normal. Pour oublier les années noires les mouvements de jeunesse et les associations tentent de redonner un peu de joie aux habitants. Des fêtes sont organisées. Pour remercier les soldats alliés, le jour de la libération de Mazangé, une fête est organisée dans le bourg. Peu d'information est parvenue jusqu'à nous. Les mois de juillet et août étant très propices pour l'organisation des fêtes et manifestations, à Mazangé, les organisateurs profitent du beau temps pour animer le village. Le bourg, les hameaux, partout ils organisent quelque chose. L'orchestre ambulante de Fortan, orchestre « Rouillard » se déplace chaque année avec son parquet pour animer des bals dans les villages. A Mazangé c'est sur l'actuelle place Berthe Durfort, que pendant des années, se tient le bal Rouillard. A Vauracon, c'est dans le terrain du charron Noulain qu'il s'installe.

La fête de la Terre

Le 17 juillet 1947, la « fête de la terre » fut organisée.



Un grand défilé de chars richement décorés avec épis de blé, feuilles et rubans, sont tractés par les tracteurs des agriculteurs avec des participants en costumes médiévaux, prince, princesse et reine montés sur des chars ou des chevaux voir à pied, traversant le bourg accompagné par la musique municipale. Partant probablement devant la ferme de la famille Essermeant, passant devant la Mairie, traverse la rue du commerce, contourne l'église Saint Lubin et finit son trajet probablement à hauteur de l'actuel pré communal. Monsieur Louis-Eugène Pintaux, présent ce 17 juillet 1947, filme l'évènement. Ce film a été récupéré par l'Association CiClic en Centre-Val de Loir et l'a numérisé. (Le film est disponible sur le site de l'association à l'adresse : <https://memoire.ciclic.fr/4386-fetes-de-l-ete-les> à partir de 3,48 minutes)

Trois jours plus tard, le 20 juillet de la même année, la fanfare de Mazangé, dirigée à l'époque par M. Sostène Neilz, organise le festival de la musique. Les fanfares des alentours y participent. Pendant l'après-

midi ils donnent individuellement des concerts. En début de soirée, un concert, offert aux visiteurs, exécuté par l'ensemble des fanfares est présenté sous la direction de M. Sostène Neilz. Le festival est placé sous la présidence d'honneur de Monsieur le Sous-Préfet Barrué et le maire de Mazangé Monsieur Émile Breton. Le soir venu, tout le monde peut aller à la grande fête de nuit. Manèges, attractions, bal, buvette accueillent un public enthousiaste et nombreux. Pour permettre à un grand nombre de villageois de venir, le moyen de locomotion étant le vélo, un garage à bicyclettes était mis à disposition. (NR juillet 1947).

Un grand bal masqué et costumé sera donné au café en février 1948.



Au Gué du Loir les habitants organisent également des manifestations et fêtes. La Nouvelle République du mois d'août 1947 annonce l'organisation d'un bal chez M. Richard avec l'orchestre « Rouillard » pour le 15 août. Ce bal a eu lieu dans le terrain à côté du restaurant « Chez Mélie » avant le pont sur le Boulon (précision apportée par Monsieur François Neilz)



Entre 1950 et 1965 ont été organisées plusieurs fêtes dont « La fête de la joie ». Cette fête était organisée par la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). Pour la première en juin 1957, le Boulon était en crue et les organisateurs ne savaient pas s'ils pouvaient maintenir la fête. La fille de Monsieur Richard, raconte qu'une estrade était montée dans la prairie devant l'ancien garage de Monsieur Dubois dans l'actuelle rue « Alfred de Musset » et sur laquelle se produisait un spectacle vivant. Madame Arlette Landau participait habillée en « Jeanne d'Arc » et Monsieur Gérard Neilz était habillé en « Charles VII ». Plus tard cette fête sera déplacée sur l'esplanade devant le « Manoir de Bonne Aventure » et la coopérative « l'Union ».

La baignade de Clouzeaux

Le docteur Charles Richard, de son côté, a initié un ambitieux projet qui a abouti à la création de la « baignade de Clouzeaux » et la construction de la première passerelle, en bois, pour relier cette baignade au camping de Thoré-la-Rochette sur l'autre rive du Loir et aménagée au même moment. Madame Richard, de son côté, crée le « Syndicat d'Initiative du Gué du Loir et organise l'inauguration de la baignade qui eut lieu le 31 juillet 1960. C'est à Madame Boisrond, la femme du sénateur du Loir et Cher, qu'incombait le privilège de couper le ruban tricolore.



Mme Boisrond coupe le ruban tricolore à l'entrée de la baignade

Aussitôt une centaine d'enfants ont exécuté un mouvement d'ensemble sous la direction de Mademoiselle Jacqueline Richard. Dès lors, la baignade fut le théâtre de diverses manifestations tel les bateaux décorés et toujours avec la participation de la musique de Mazangé. Pour l'inauguration, il fut construit également le bar qui deviendra bien plus tard la première « Guinguette » de Clouzeaux.



A l'occasion de l'inauguration il a été écrit le poème dont nous vous proposons les extraits suivants :

« *Chantons. La Bonne-Aventure !
Mesdames, Messieurs, la baignade qu'aujourd'hui nous
inaugurons,
pour vos ébats, tritons, naïades,
se réfère à d'illustres noms.
Un roi célèbre, un fier poète
rencontrent un vaillant soldat.
Là même où vous faites trempette,
où vos pas épousent leurs pas.
C'est ici que, s'il faut en croire l'Histoire,
le Vert-Galant, portant fardeau*

*de Gabrielle, sur son dos,
jusqu'au nombril,
qu'il avait beau, entra dans l'eau.*

...
*Chantons Thoré et Mazangé,
Azé, Fortan, champs et prairies,
Lunay, Clousseau, La Prazerie
et Villiers où s'est ménagé
Le serpent un trou dans la roche de
Saint André :*

...
*Chantons le Boulon où s'abrite la truite,
et le pantre léchant les murs
sur la froide sépulture
des chauds templiers s'aventurent.
Chantons l'eau claire et le vin pur
Chantons la Bonne-Aventure
Buvons à sa rénovation
Buvons à sa résurrection
Pour que mille ans encore il dure
Du manoir au Gué du Loir
Notre blason notre parure et notre armure
qui nous vie et prête nom et prénom
de quelle allure au syndicat
"Bonne Aventure"*

M. Plessis, 31-07-1960.

Devant « l'Hôtel Ferré », actuel annexe de l'hôtel de Bonne Aventure, avant que la construction de la pièce fermant l'angle ne soit construite, se déroulaient régulièrement des repas que les habitants organisaient ensemble.



Après la restauration du Manoir de « Bonne Aventure », les propriétaires, Monsieur et Madame Dominique Magnant, organisaient dans l'enceinte du manoir à plusieurs reprises des pièces de théâtre écrites par Alfred de Musset. De tout temps, le Gué du Loir était un lieu où on pouvait s'amuser, où bal et repas furent organisés.

L'école n'était pas en reste et proposait la « Fête des Marionnettes ». Ainsi allait la vie festive de notre village entre la fin de la guerre et le début des années 1970. (Auteur : E.S.)

*Crédit iconographique : Association CiClic en Val de Loir,
Nouvelle République, Madame Spehar.
Sources : Monsieur et Madame Michel Guellier, Madame
Jacqueline Spehar, Madame Marie-Thérèse Neilz et
Monsieur François Neilz, La Nouvelle République de 1947
et 1960.*



UN BRIN DE NOSTALGIE...

LE BOURG DANS LES ANNÉES 1960-1970

A l'heure où nous tentons de conserver nos commerces et où nous nous battons pour en ouvrir de nouveaux ; faisons un petit tour en arrière, dans les années 1960-1970 dans notre bourg de Mazangé !

La population était à peu près identique à celle de maintenant ;

Le bourg était bien sûr très animé avec tous ses commerçants et artisans.

Il résonnait de l'enclume de M. Martineau qui ferrait les chevaux à côté de l'actuelle place des AFN, le bourg sentait le boudin, les rillettes et le pain chaud...

Le lundi matin essentiellement, le lavoir était en effervescence avec les nombreuses laveuses qui arrivaient avec leurs brouettes remplies de linge. Il y avait Léontine, Eliane, Laure, Thérèse....

Les commerces du bourg :

3 cafés :

La Basquaise, Madeleine et Paul Dupré (4 rue des Ecoles) ;

le café du Midi, Bernard et Marguerite Neilz (actuel café) ;

Chez Denise et Robert Pichot (9 rue du Commerce).

3 épiceries :

M et Mme Brosse Pierre (4 rue du Commerce),

M et M Vivet Lucien (3 rue du Commerce),

Mme Martineau (2 rue de la Fontaine).

Garage : Jean-Pierre et Carmen Declerck (1 rue Marceau)

Boucherie : Jean et Annick Chollet (6 rue du Commerce)

Boulangerie : Jean-Claude et Ginette Galoyer (2 place Berthe Durfort)

Cordonnier : Jules Clément ; c'était un petit atelier encore visible au 3 rue Marceau à gauche dans la cour

Charron : M. Prenant ; il réparait les attelages, les colliers à chevaux... Il était au 2 rue Carnot

Bourrelier : M. Crinier (connu sous le diminutif de « Cropierre »). Il était établi à l'emplacement du garage Christian Langlais 13 rue du Commerce. On le voyait faire des matelas.

Maréchal-ferrant : M. Martineau Gabriel ; il était installé dans le hangar et dans la cour du 2 rue de la Fontaine

Maçons : les frères Marcel et Yves Cruchet au 6 rue Marceau

Electricien-Plombier : Armand et Janine Péchard au 4 rue du Bignon

Ces commerçants et artisans employaient des apprentis, des ouvriers, des « bonnes » (femmes de ménage) ; souvent des jeunes sortant de l'école à 14 ans ce qui renforçait l'ambiance festive dans le bourg.

A cette époque, les commerçants dits « de bouche » faisaient aussi des « tournées » dans les hameaux de la commune et des communes environnantes.

Par exemple, le boucher passait une fois par semaine, l'épicier aussi et le boulanger faisait du porte à porte trois fois par semaine.

Le boulanger vendait évidemment du pain, de la pâtisserie mais également de l'épicerie, des confiseries, des aliments pour le bétail...

Le jeudi les gamins de 8 à 12 ans se rendaient au « cathé » chez M. Marlangue. Difficile de rester sérieux 1 heure !

Ensuite, c'était le défilement dans les ruelles du bourg, sous le lavoir, ils faisaient du vélo, jouaient à zorro ou Thierry la Fronde (héros de la tv)...

Le 2^{ème} week-end de septembre se déroulaient l'assemblée le dimanche et la foire le lundi :

Des animations, des manèges, un tir à la carabine, une course cycliste...les forains arrivaient comme on disait et les enfants étaient bien énervés...

Mais le lundi, c'était un public des communes environnantes qui venait voir les animaux, notamment des bovins et des chevaux amenés par les agriculteurs de la commune. On notait également quelques chèvres, un joli lot d'oies, des fruits et légumes « gigantesques »... et à 16h30 à la sortie de l'école, les enfants étaient heureux de présenter au jury.... Qui un chien, qui des perruches, qui des gros navets....



Cette année-là, le jury était composé de M. Octave Bataille, marchand de bestiaux à Lunay, M. René Chollet, ancien boucher, M. Raymond Marsollier, hongreur à Mazangé. « Ils devaient effectuer un travail délicat étant donné la qualité des animaux exposés ».

Extrait des prix attribués en 1966 :

Prix spécial jument suitée : M Quantin René	30 F	2 serins : Annie Declerck	2 F
Jeunes chevaux 1 ^{er} prix : M Pierre Renard	25 F	Pommes : M Elie Breton	5 F
Chien : Jojo Boisgard	2 F	Prix spécial ânes : M Jean Chollet	10 F
Prix spécial une vache : Marcel Crosnier	25 F	2 chèvres : M. Brosse Pierre	8 F
		1 chien : Evelyne Galoyer	2 F

La photo de couverture du bulletin a été prise à l'issue d'un repas ou plutôt « une joyeuse réunion des jeunes ménages ».

Alors que la commune comptait 1141 âmes en 1891, elle a payé un lourd tribut à la désertification des campagnes, seulement 771 habitants au recensement de 1962.



Devant cet état d'atrophie, quelques jeunes ont décidé de relever le flambeau ; ils veulent que la vie continue dans leur petite commune et leur premier essai a été de réunir « les jeunes ménages » (sans limitation d'âge, car on peut rester jeune longtemps !!!).

Près du dixième de la population a répondu présent, le résultat a dépassé les espoirs des organisateurs. Le dîner au café Pichot a été une belle réussite. Dans la semaine suivante, on étudie la possibilité de constituer un comité des fêtes. On envisage la tenue d'une grande soirée dansante, on veut donner un éclat plus vif aux fêtes locales habituelles.

L'accordéoniste était une figure locale de Mazangé « Gust », petit fermier de la Grande Bodaine.

Personnage très connu pour animer les bals, les fêtes de villages, les mariages...

Une année, lors de la course cycliste de Mazangé, Gust a même été promené dans une remorque derrière une voiture en jouant de l'accordéon, façon Yvette Horner devant la caravane du Tour de France.

C'est à l'issue de ce repas qu'un Comité des Fêtes voit le jour.

- Président : Jean Chollet,
- Vice-président : Jean-Claude Galoyer,
- Trésorière : Mme Monimart (femme du postier) Le bâtiment de la poste est encore visible dans la cour du coiffeur, c'est l'emplacement prévu pour la prochaine épicerie « le comptoir des cocottes ».

Mme Monimart a alors monté un petit groupe de théâtre avec des habitants de la commune.

Un bal-parquet a été monté sur la place. Il a pu accueillir une séance théâtrale le samedi soir, une le dimanche après-midi et une soirée dansante le dimanche soir. Brillante réussite pour ce week-end, les efforts de l'équipe dévouée du comité sont récompensés ! Le programme était éclectique : une chorale féminine, une pièce de Molière, Mme Sagnier a interprété des chansons, M et Mme Martellière ont déchaîné les rires avec un sketch de Raymond Souplex... Parmi les intervenants, on pouvait compter sur P. Renard, M. Aubry, L. Gallas, Mme Monimart, L. Vivet...



La grande soirée dansante prévue a eu lieu également et l'invité « de marque » était l'accordéoniste Aimable ; cette soirée fut un vrai succès !

Mais en décembre 1965, les activités commerciales s'amplifiant, les membres du comité des fêtes ont décidé d'y mettre fin et les bénévoles récoltés ont permis d'offrir le premier « colis aux anciens » de la commune.

Une autre figure incontournable de cette période, c'était André Noulain, le garde-champêtre. On le voyait sillonner les rues et les chemins de la commune pour porter les plis, pour faire part des décès, pour coller les affiches ou encore pour assister aux vaccinations des enfants qui se déroulaient dans la salle du conseil municipal...

Dans les années 60, Mazangé compte parmi ses habitants un très sympathique champion cycliste : Camille Le Menn (mari de l'institutrice de l'école des filles)

Formé à Vendôme, Camille Le Menn a disputé quatre Tours de France, dans trois équipes différentes : Ouest-Sud-ouest (1958), Centre-Midi (1960, 1961) et Peugeot (1964).



Il était beau « notre village » l'un des plus vivants du « coin » paraît-il... nous diront les plus anciens !!! Même si le bourg était traversé matin et soir par les nombreuses vaches qui allaient pâturer et rentraient à l'étable en fin de journée pour la traite. Elles laissaient bien souvent les routes parsemées de bouses ; mais c'est la campagne !!

Article basé sur la mémoire de quelques uns, il peut y avoir des oublis... ne pas nous en vouloir !!!

IL Y A 100 ANS

Cela s'est passé il y a 100 ans

Nous sommes en 2021, le Conseil Municipal feuillette son registre d'arrêtés et de comptes rendus de réunions de conseils ...

Les discussions s'engagent ...

A la lecture de ces morceaux choisis, replongeons-nous 100 ans en arrière avec les pères, des pères de nos pères...

Bonne lecture.

SOURCE :
ARCHIVES
MUNICIPALES
DE LA COMMUNE
DE MAZANGÉ.



Séance du 5 janvier 1921

Monsieur le Président propose au conseil de relever la taxe d'impôts sur les chiens.

Le Conseil :

Après en avoir délibéré, le conseil décide de demander à Monsieur le Préfet d'approuver la taxe ci-dessous :

- Chien de garde et de berger :
4 francs ;*
- Chien de chasse :
10 francs ;*
- Chien de luxe ou fantaisie :
20 francs.*

Session du 5 juin 1921

Monsieur le Président donne lecture au conseil d'une lettre de Monsieur le Préfet concernant l'installation du téléphone sur le territoire de la commune de Mazangé.

Le conseil :

Où lecture de ladite lettre ;

Considérant que ladite installation rendra des services à tous points de vue et notamment au commerce est d'avis que la somme de 9 850 francs exigée pour ladite installation soit votée et s'engage à la faire figurer au budget 1922 comme imposition extraordinaire spéciale pour une durée de 10 années.

Et prie Monsieur le Préfet de vouloir bien approuver la présente délibération.

Session extraordinaire du 12 juin 1921

Monsieur le Président expose au conseil que, pour équilibrer le budget primitif de 1921, il a dû faire figurer en recettes les impositions annuelles suivantes :

- Pour traitement du garde-champêtre ;*
- Assistance aux vieillards ;*
- Chemins ruraux ;*
- Assistance aux familles nombreuses ;*
- Assistance aux femmes en couches ;*
- Insuffisance de revenus.*

Le Conseil :

Vu le budget primitif pour l'année 1922 ainsi que le projet du budget additionnel de 1921 ;

Vu les lois du 20 août 1881, 21 septembre 1882, 5 avril 1884 et 7 avril 1902,

Considérant que les recettes ordinaires prévues au budget de 1922 sont insuffisantes pour couvrir les dépenses de même nature qui y sont également prévues, délibère et vote les centimes ci-dessus demandés.

Commune de MAZANGÉ

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Il sera procédé le **dimanche 2 Octobre 1921**, à 15 heures, dans la salle de la Mairie de Mazangé, en présence de M. le Maire et de deux Conseillers municipaux, à l'adjudication au rabais, par voie de soumission cachetée des travaux ci-dessous désignés :

Réfection de la toiture du Bureau des Postes

Le montant de la dépense est évalué à la somme de 7.300 fr.

Le cautionnement à fournir sera de 250 francs .

Mazangé, le 3 septembre 1921. *Le Maire :*
AUBRY Victor.

Le Progrès de Loir et Cher, 09 septembre 1921

Séance du 12 juin 1921

Monsieur le Président met sous les yeux du conseil le devis concernant la réfection de la toiture du bureau de postes s'élevant à 7 300 francs, dressé par M. R. Gandon, architecte à Vendôme.

Le Conseil :

Après avoir pris connaissance dudit devis, Considérant que la réfection de cette toiture est très urgente, vote la somme de 7 300 francs, article 7 du budget additionnel et prie Monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser la mise en adjudication desdits travaux de réfection de la toiture du bureau de postes.

Séance du 14 juillet 1921

Monsieur le Président invite le conseil à demander à Monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser la commune à relever le prix du devis de curage de la Bourboule, ledit prix ayant été porté trop bas et n'ayant pas permis de trouver un entrepreneur à l'adjudication qui eut lieu le 19 juin dernier,

Le Conseil :

Considérant que lesdits travaux deviennent urgents, que la période sèche qui sévit en ce moment faciliterait lesdits travaux, prie Monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser Monsieur l'Agent-Voyer de Savigny-sur-Braye à réviser les prix desdits devis et à les augmenter de 20 à 30 %, taux qui a été demandé par l'unique entrepreneur qui s'est présenté à l'adjudication du 19 juin dernier.

Commune de MAZANGÉ

Il sera procédé le 19 JUI 1921, à 15 heures, dans la salle de la Mairie de Mazangé, à l'

ADJUDICATION

par voie de soumission cachetée des Travaux de Curage du ravin de la « Bourboule »

dans la traversée du bourg de Mazangé.

Montant de la dépense, 13.090 fr.

Montant du cautionnement, 450 fr.

Pour tout renseignement et cahier des charges, s'adresser à la Mairie de Mazangé, ou consulter les affiches.

Le Maire : AUBRY Victor.

Le Progrès de Loir et Cher, 13 mai 1921

Dans les archives de presse de 1921

Le service téléphonique fonctionnera à partir du 1er décembre 1922 dans la communes de Mazangé.

Victor Aubry maire de Mazangé est élu Conseiller d'Arrondissement le Dimanche 8 mai 1921.

Dimanche 15 mai Assemblée au Gué du Loir, concert par la musique de Mazangé, bals, attractions.

Bal au Gué du Loir tous les dimanches, 2 heures à 6 heures. Orchestre « La Gaité ». Entrée libre.

M. Turpin, scierie au Gué du Loir demande des ouvriers scieurs de métier, ruban et circulaire

M. SPILMONT informe Messieurs les Cultivateurs et Propriétaires qu'il vient d'ouvrir à Mazangé un atelier de maréchalerie et qu'il se tient à la disposition de la clientèle à la date du 1er Août.

La foire de Mazangé, qui a lieu chaque année en septembre, aura lieu cette année le 19. Des primes seront distribuées aux propriétaires des plus beaux animaux présentés à la foire. A 14 H heures, examen des animaux par la Commission, assistée de M. Bonnigal, vétérinaire. A 16 heures, distribution des primes. L'assemblée aura lieu le Dimanche 18 Septembre 1921. Attractions diverses, bals.

Relance de la Société Musicale de Mazangé

Le 1er janvier 1921, la Société musicale de Mazangé, qui n'avait pas donné signe de vie depuis 1914, ménagea une surprise aux habitants en leur offrant sur la place un petit concert, preuve de sa réorganisation et vint, comme aux bonnes années d'avant-guerre, saluer le Conseil municipal et son président à la Mairie. En remerciements, après avoir offert vin et gâteaux, M. Aubry, maire, s'exprima en ces termes :

Messieurs, mes Chers Amis,

Le premier janvier 1921 nous réunit comme autrefois nous réunissait le premier janvier de chaque année !

Une interruption est malheureusement venue et depuis sept ans nous ne nous sommes pas revus en ce lieu.

Vous en connaissez la cause et les résultats! Parmi nos camarades musiciens des vides se sont produits.

Saluons d'un éternel adieu ces jeunesses fauchées trop tôt et souhaitons, puisque le jour est aux souhaits, que jamais ne se reproduise un semblable fléau. Mais le passé ne doit pas nous faire oublier l'avenir. Après l'orage vient le temps doux et serein, après la guerre, la paix. Nous voilà réunis et décidés à reprendre notre marche en avant.

Mes félicitations à nos camarades musiciens qui sont de nouveau réunis autour de leur bannière. Mes félicitations et remerciements au chef dévoué l'ami Auvray qui a tenu à remettre debout ses élèves, ses enfants, ses amis de la musique.

Malgré plusieurs années d'absence il a voulu réunir son troupeau et que sa musique survive; nos remerciements.

Désireux de prendre un repos qu'il a bien mérité il a passé, je crois, son bâton de chef à l'un de ses musiciens, notre ami Montaru Gustave. Je salue notre nouveau chef de musique persuadé qu'il marchera sur les traces de son devancier et saura conduire notre Société de musique, comme son prédécesseur, aux concours musicaux et même aux concours d'honneur. Mes amis, un mot, pour terminer, au vieil ami Frain, président de notre Société.

Je lui souhaite aujourd'hui encore 20 ans de présidence.

Jamais son aide ne nous a fait défaut, président de la Société et ami de tous, il est toujours avec nous et prêt à nous soutenir, à nous aider.

Quant aux membres honoraires j'espère qu'ils continueront tous à vous verser leur obole afin de soutenir la caisse qui est la base de la Société.

Messieurs, je bois à l'avenir, un avenir meilleur, à la prospérité de notre Société, à la République toujours plus sage et plus forte !

Vive la République !

Vive la Société musicale !

Le Progrès de Loir et Cher, 14 janvier 1921

Cette même année, la fanfare se présente au Festival de Musique de Blois le 26 juin 1921 avec 24 exécutants. Elle y obtient une prime de 50 francs.

La fanfare fête la Sainte Cécile le 26 novembre et invite la jeunesse au bal sous le parquet couvert Aubry, place de l'église. Ouverture à 6 heures du soir pour le bal. A 1 heure, concert sur la place par la Société. A 2 heures, banquet par souscription.

Transfert des corps inhumés en France et en Belgique, aux frais de l'Etat

Louis Vincent Albert Guellier (1879-1918)

L'autre samedi, dans la matinée, une grande partie de la population de Mazangé, accompagnait au cimetière les restes d'un brave, notre regretté ami Albert Guellier, tué comme volontaire à Dormans, en juillet 1918. Albert Guellier, enfant natif de Mazangé habitait Blois avant la guerre. Le Maire Aubry a adressé à ce brave soldat et à ce bon camarade, l'adieu de toute la population.

Le Progrès de Loir et Cher, 24 juin 1921



Raymond René Georges Martellière (1891-1915)

Vendredi dernier, toute la population de Mazangé accompagnait au champ du repos les restes d'un vaillant poilu, Raymond Martellière, tué à l'ennemi. Notre ami Aubry, maire de Mazangé et conseiller d'arrondissement, a adressé un émouvant adieu à ce bon camarade.

Le Progrès de Loir et Cher, 2 juin 1922

Arthur Philibert Marlangue (1880-1915)

Jeudi dernier, la population de Mazangé accompagnait à sa dernière demeure les restes de notre camarade Arthur Marlangue de Vauchalpeau, mort au champ d'honneur. La municipalité et à sa tête, le Maire et la musique la Liberté conduisaient le deuil. Les enfants de écoles et à leur tête Marius Gouffault, un orphelin de la guerre, un drapeau orné de crêpe à la main, étaient rangés aux abords de la maison d'école pour saluer le corps à son passage. Au cimetière, le Maire a adressé à ce vaillant camarade un adieu ému.

Le Progrès de Loir et Cher, 20 janvier 1922



SNC NEILZ
espace fleurs
 Producteur horticulteur
 Les Artisans du Végétal

Laurent NEILZ
 SNC NEILZ
 14 Rue Lemyre de Villers
 41100 VENDÔME
 Tél. : 02 54 77 00 66



Dorange Mechanik

Entretien
 Réparation
 Customisation

06 75 86 59 88
 facebook/dorangemechanik
 dorangemechanik@hotmail.com

SPECIALISTE HARLEY-DAVIDSON

@D
 informatique

Informatique / Alarme
 Vidéosurveillance
 Vente - Installation
 Maintenance - Dépannage
 Particuliers et Professionnels

Vauracon 41100 MAZANGE - 06 79 58 07 52

Changez votre intérieur sans bouger de chez vous

AD
 Peinture
 Déco d'intérieur

Enduits de Décoration - Revêtements Sols et Murs
 Patines - Bétons Cirés
 Plafonds Tendus - Fausses Pierres

valerie@ad-peinture.fr
Valérie Angibault-Dupont
 02 54 72 19 25 - Vauracon - 41 Mazangé

Jean-Marie LE BRIS
 ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
 ÉLECTROMÉNAGER - RAMONAGE - GAZ
 MOTORISATION - PORTAIL
 ÉNERGIE RENOUVELABLE RGE

95, allée d'Asnières - 41360 LUNAY
 Tél./Fax 02 54 72 13 14 jml-le-bris@orange.fr



COIFFEUSE à votre domicile
MICHELE COIFFURE
 sur rendez-vous (sauf le mercredi)
 pour hommes - femmes - enfants

06 77 02 46 92 Mme Michèle Crosnier
02 54 72 15 56 41100 MAZANGÉ

INEO
 UNE MARQUE DE EQUANS

INEO RESEAUX CENTRE
 Agence de Vendôme
 58, rue des Venages
 41100 NAVEIL
 Tél. 02 54 73 92 16
 Fax 02 54 73 15 32

ECLAIRAGE PUBLIC
 Installations neuves et entretien
 Eclairage de carrefours, terrain de sports
 Signalisation et régulation routières
 Illuminations de sites, monuments
 Illuminations de fêtes

LIGNES ELECTRIQUES
 Lignes aériennes et souterraines HTA - BT
 Postes de transformation
 Lignes télécommunication



SAS CRYSTAL FENETRES
 « Route de Vendôme » 41360 LUNAY
 tél. : 02.54.72.09.92 / mail : crystal.fenetres@orange.fr

MENUISERIES
 VOILETS
 alu - PVC - bois

PORTES DE GARAGE
 VERANDAS

STORES
 GARDE-CORPS

PORTAILS
 motorisations

MARQUISES
 PARQUET

site internet : www.crystalfenetres.com



Les Vignerons du Vendômois

CAVE COOPÉRATIVE DU VENDOMOIS
 60 av du Petit Thouars - 41100 Villiers-sur-Loir
 Tel : 02.54.72.90.69 / Email :
 caveduvendomois@wanadoo.fr



PIGEON

TRAVAUX PUBLICS
 Agence LA FERTE BERNARD - ZA du Coulier 72400 CHERRE-AU
 Secteur de CHANGE - ZA de la Chenardière 72560 CHANGE Tél. 02 43 60 18 18
 Mail : lafertebernard@groupe-pigeon.com

Pigeon TP Centre Ile de France
www.pigeon-tp-clidf.com



Viatec

Maîtrise d'Œuvre - Bureau d'Etudes
 Voirie et Réseaux Divers
 58 av. Gérard Yvon 4100 Vendôme

Entreprise MAZZETTI
 Spécialiste en élagage et abattage,
 taille de haies, débroussaillage,
 création et entretien d'espaces verts.
 L'ENTRETIEN DE L'ARBRE ET DU JARDIN

Les Grouettes - 41360 FORTAN
 Tél. 02 54 72 10 60 - Port. 06 75 24 09 98



BREDON
 MENUISERIE
 CHARPENTE
 COUVERTURE

13 Rue Condorcet - 41100 SAINT-OUEN
 Tél. 02 54 89 12 12
 b-m-c-c@orange.fr



s'informer & découvrir
mazange.fr



STRUCTURES INTERCOMMUNALES

La **Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois** comprend 65 communes
Président de la CATV : M. Laurent BRILLARD
Conseillers communautaires de MAZANGÉ : M. BRIONNE, suppléante Mme VIROS
Informations sur territoiresvendomois.fr



Le **Syndicat Mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendomois** définit le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour les 105 communes de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois et des communautés de communes des Collines du Perche et du Perche et Haut-Vendômois.
Président : M. HASLE.
Informations sur scottgv.wordpress.com

Le Syndicat Mixte du **Pays Vendômois** porte la politique régionale de Contrat de Pays et toutes les politiques d'aménagement du territoire pour les 100 communes du Vendômois.
Présidente : Mme FOUCHER MAUPETIT.
Délégués de MAZANGÉ : M. BRIONNE, M. LAMBERT (suppléant).
Informations et comptes rendus des conseils sur www.pays-vendomois.org.

VALDEM, le syndicat mixte de collecte, de traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers regroupe 54 communes du vendômois.
Président : M. BOULAY.
Délégués de MAZANGÉ : M. OZAN, Mme JOUSSARD (suppléante).
Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdem.fr.

Le Syndicat mixte **Val de Loire Numérique** a pour charge la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Loir et Cher (déploiement du très haut débit).
Président : M. PILLEFER.
Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdeloirenumerique.fr.

Le **SIDELC**, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher, regroupe 283 communes.
Président : M. PILLEFER.
Délégués de MAZANGÉ : M. COLAS, M. GAUDRUAU (suppléant).

Association loi 1901, le **CNAS**, Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, est l'équivalent d'un comité d'entreprise pour les employés communaux.
Président : M. RÉGNAULT.
Déléguée de MAZANGÉ : Mme DIJON.
Informations sur www.cnas.fr





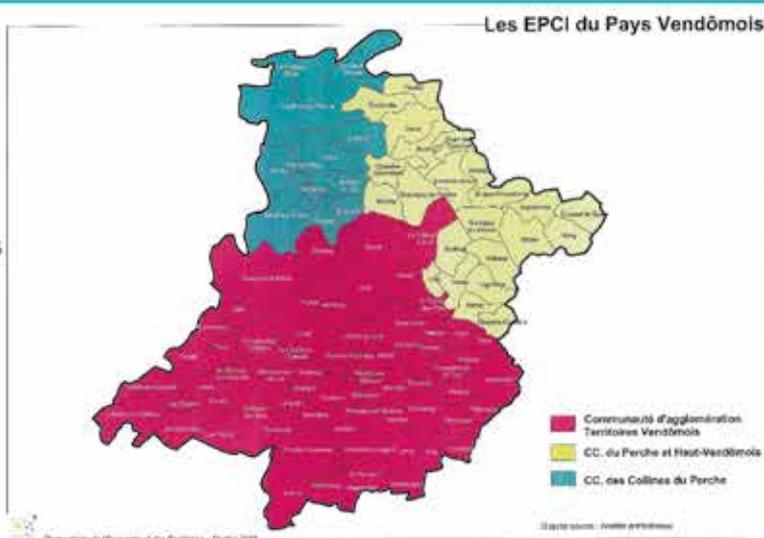
SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

Syndicat Mixte du Pays Vendômois

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT

La composition du Pays Vendômois

- 100 communes du Vendômois :
 - Communauté d'Agglomération Territoires vendômois
 - Communauté des Collines du Perche
 - Communauté du Perche et Haut Vendômois
- Conseil Départemental de Loir-et-Cher



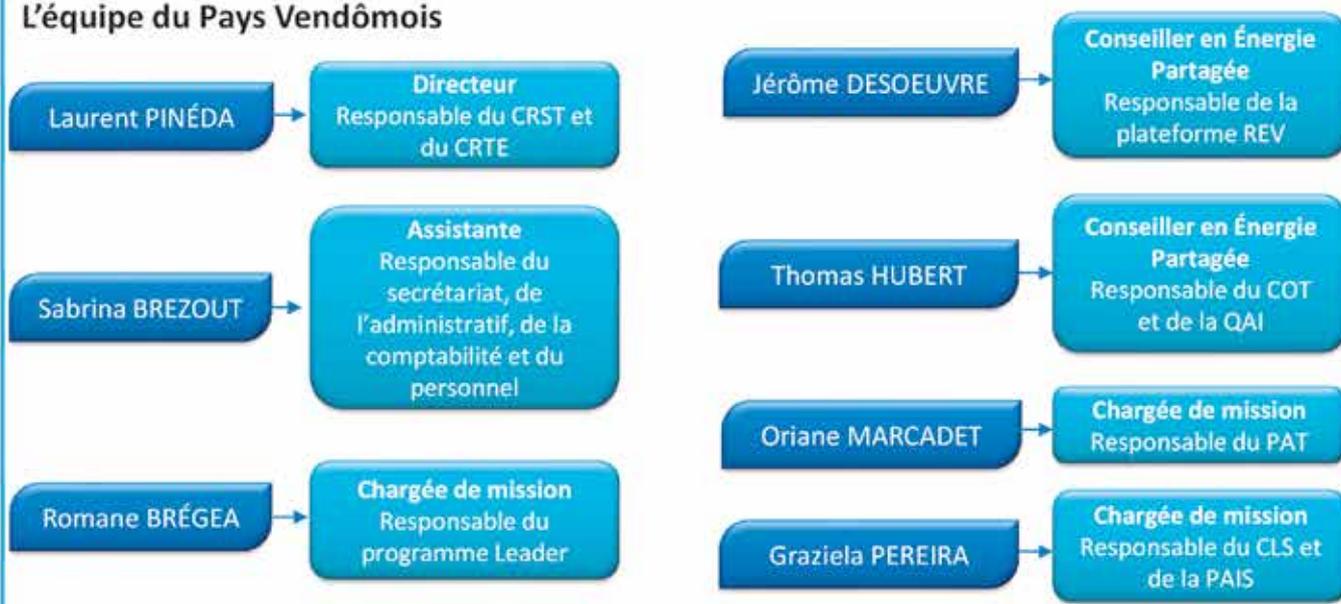
Les programmes financiers du Pays Vendômois

- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) de 2016 à 2022, avec une enveloppe de 9 619 000€
- Le programme européen Leader de 2014 à 2022, avec une enveloppe de 1 034 000€

Les dispositifs du Pays Vendômois

- Le Contrat Local de Santé (CLS) de 2019 à 2022
- La Plateforme Rénover En Vendômois (REV) de 2020 à 2023
- Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) de 2021 à 2024
- Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) de 2021 à 2023
- Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) de 2021 à 2026

L'équipe du Pays Vendômois



✉ syndicatmixte@pays-vendomois.org ☎ 02.54.89.12.20
 ✉ 7 avenue Gérard Yvon – 41100 VENDOME

Un projet stratégique et moderne pour le Grand Vendômois



« Dessinons ensemble le Vendômois des 20 prochaines années », tel est le titre de la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale qui rassemble depuis plus de 4 ans élus, acteurs, habitants... du Grand Vendômois.

Le SCoT est un document de planification d'urbanisme qui exprime la stratégie durable d'aménagement de son territoire pour renforcer son attractivité économique et résidentielle, opérer les transitions écologiques et sociétales nécessaires, garantir partout l'égalité des chances en regard du droit au développement et organiser son espace pour favoriser la proximité et la solidarité avec tous.

Le 20 septembre dernier, à La-Chapelle-Vicomtesse, l'ensemble des élus issus de toutes les parties du Grand Vendômois ont délibéré à l'unanimité pour en arrêter le projet. Cet arrêt signifie que le projet est jugé complet et prêt à être soumis à l'avis officiel des services de l'Etat, des acteurs du monde économique, des communautés membres, des territoires voisins, des experts environnementaux, etc. Puis, au début de l'année 2022, une enquête publique permettra également à chacun de s'exprimer.

Le SCoT est un outil de simplification qui assimile les objectifs des différents schémas et règlements nationaux, régionaux et départementaux pour les adapter et les rassembler dans un document unique de référence pour les projets locaux.

Il s'inscrit pleinement dans le contexte de la récente Loi Climat et Résilience qui vise à lutter contre l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour espérer contenir le réchauffement climatique et garantir aux agriculteurs les ressources nécessaires à produire notre alimentation, notre énergie et nos paysages, sans oublier l'accueil de touristes en recherche de nature.

Le SCoT des territoires du Grand Vendômois non seulement assume, mais surtout affirme avec fierté la ruralité de son territoire et l'accompagne dans la modernité, l'ouverture, les transitions, l'innovation, la valorisation, etc. En prenant le plus grand soin de sa biodiversité, de son eau, de son air, en favorisant et sécurisant les mobilités douces et actives, en rénovant son bâti ancien pour le voir à nouveau habité, en aménageant les centralités comme des lieux de vie, d'activité, de relations, etc. le territoire prend aussi le plus grand soin de la bonne santé de ses habitants et visiteurs.

Par un maillage d'équipements, d'entreprises, de services et de commerces judicieusement répartis sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins, le Grand Vendômois fait le choix de la proximité et de l'activité pour favoriser l'emploi, l'accueil de familles et de touristes.

Le contenu intégral du projet du SCoT est accessible à tous sur son blog dont l'adresse figure ci-dessous. Il est le fruit de l'investissement de tous. Soyez en remerciés.



Syndicat mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendômois

Hôtel de ville et de communauté - Parc Ronsard – 41100 Vendôme

02 54 89 42 00

scottgv.wordpress.com/

www.facebook.com/scotvendomois



Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher

15 rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois Cedex

Téléphone : 02.54.55.16.50

Cette année, le SIDELC n'a pas souhaité nous transmettre d'article. Les recueils des actes administratifs du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) sont consultables en Mairie.

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

Ce 10 décembre, nous avons célébré l'ouverture commerciale de la 110 000^{ème} prise de notre réseau d'initiative publique. Cette étape revêt à plusieurs égards une dimension symbolique pour notre programme de déploiement de la fibre.

Ce sont désormais plus d'un tiers des foyers et des entreprises pour lesquels nous sommes en responsabilité qui peuvent souscrire à une offre Très Haut Débit. Le plan d'actions demandé par le Syndicat fin 2020 a porté ses fruits et les objectifs 2021 ont été atteints. Le travail quotidien des équipes de Val de Loire Fibre est important et je m'en réjouis. L'accompagnement des collectivités, petites ou grandes, est toujours primordial et j'en profite pour les remercier de contribuer à la réussite de nos objectifs. Au cours de cette belle année de production, notre territoire se hisse parmi les plus performants de France vis à vis du déploiement de la fibre.

Par ailleurs, cet événement était célébré à Coulommiers-la-Tour, petite commune rurale de la Beauce Loir-et-Chérienne située au sud-est de Vendôme. C'est là véritablement notre ADN que d'apporter le Très Haut Débit à tous les habitants et à toutes les entreprises même dans les territoires les plus ruraux. L'arrivée de la fibre va résolument nous permettre de changer de paradigme en replaçant les territoires ruraux au même niveau que ceux plus urbains.

De nouveaux usages, de nouvelles pratiques comme le télétravail ou la mise à disposition de tiers lieux vont émerger; des entreprises vont se créer ou se développer grâce à la fibre. Tout ceci va contribuer à accroître l'attractivité des territoires les plus reculés.

Mais ce moment festif ne nous détourne pas des nombreux points de vigilance sur lesquels nous travaillons. Atteindre une complétude à 100% pour les secteurs déjà ouverts et dans des délais raisonnables en fait partie. L'objectif final qui est de pouvoir desservir tous nos concitoyens fin 2023 reste également en ligne de mire. Nous continuerons à œuvrer pour confirmer la bonne dynamique de 2021.



Bernard PILLEFER

Président du SMO Val de Loire Numérique

Plus d'informations sont disponibles sur les sites :

- de l'opérateur Val de Loire Fibre en charge de la construction du réseau : www.valdeloirefibre.fr
- du Syndicat Val de Loire Numérique en charge du suivi du projet pour les collectivités : www.valdeloirenumerique.fr

Tester votre éligibilité sur <https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite>

Que faire en cas de blocage pour un particulier ou une entreprise ?

Votre adresse n'est pas répertoriée ou erronée ?
[Contactez-nous](#)

Si un administré ou une entreprise constate que son adresse est absente ou erronée, il suffit d'utiliser le formulaire en ligne disponible sur le site de Val de Loire Fibre à l'adresse : <https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite>

Accessible d'un clic à partir de la page d'accueil, ce formulaire dédié permet à chaque habitant, après avoir indiqué sa commune, de se signaler avec possibilité d'ajouter plan, photo ou tout autre document utile.

The screenshot shows a web interface with a list of streets: ALLEE BERTHE MORISOT, ALLEE CAMILLE CRAUDEL, ALLEE LAMARTINE, ALLEE MAURICE BIVEL. Below the list is a button 'Votre adresse n'est pas répertoriée ou erronée ? Contactez-nous'. To the right is a satellite map with yellow markers indicating fiber network locations.

65 communes. 54 097 habitants (INSEE : population légale 2017)

Siège : Parc Ronsard, à l'Hôtel de Ville et de Communauté.

Focus sur le PLUIH

Un projet politique communautaire pour l'aménagement du territoire et le développement de l'habitat !

C'est à la communauté d'agglomération Territoires vendômois que revient la mission de donner le cap en matière d'aménagement de son territoire. Compétente depuis sa création en 2017 en lieu et place des communes, elle a lancé, début 2019, l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat (PLUiH) sur les 65 communes qui composent son territoire et dont fait partie Mazangé.

Ce document définira un véritable projet politique d'aménagement pour les 10-15 années à venir en matière d'équipement, d'économie, de mobilité, d'habitat, d'environnement etc. Ce projet se traduira d'une part par des règles d'urbanisme qui encadreront les autorisations d'urbanisme (permis de construire, les déclarations préalables, permis d'aménager etc.) délivrées par les maires et d'autre part par un programme d'action en faveur de l'habitat.

Où en sommes nous ?

Le projet se déroule selon plusieurs grandes étapes. L'étape n°1, le diagnostic de territoire touche à sa fin. Les derniers travaux ont permis aux communes de faire part de leurs projets pour le futur et de concerter les agriculteurs de leur territoire.

Comment puis-je participer en tant qu'habitant ?

La procédure s'accompagne d'une concertation qui est menée tout au long de la démarche. Si vous avez des questions, des demandes, un registre est à votre disposition à la Mairie afin que vous puissiez vous exprimer sur le projet. Vous pouvez également faire un courrier au maire ou au président de l'agglomération territoires vendômois afin que votre demande soit prise en compte avant l'arrêt du projet, courant 2024. Des réunions publiques seront en outre organisées à chaque grande étape. Enfin, vous pouvez suivre l'avancement de la démarche sur le site internet de l'agglomération : www.territoiresvendomois.fr/pluih

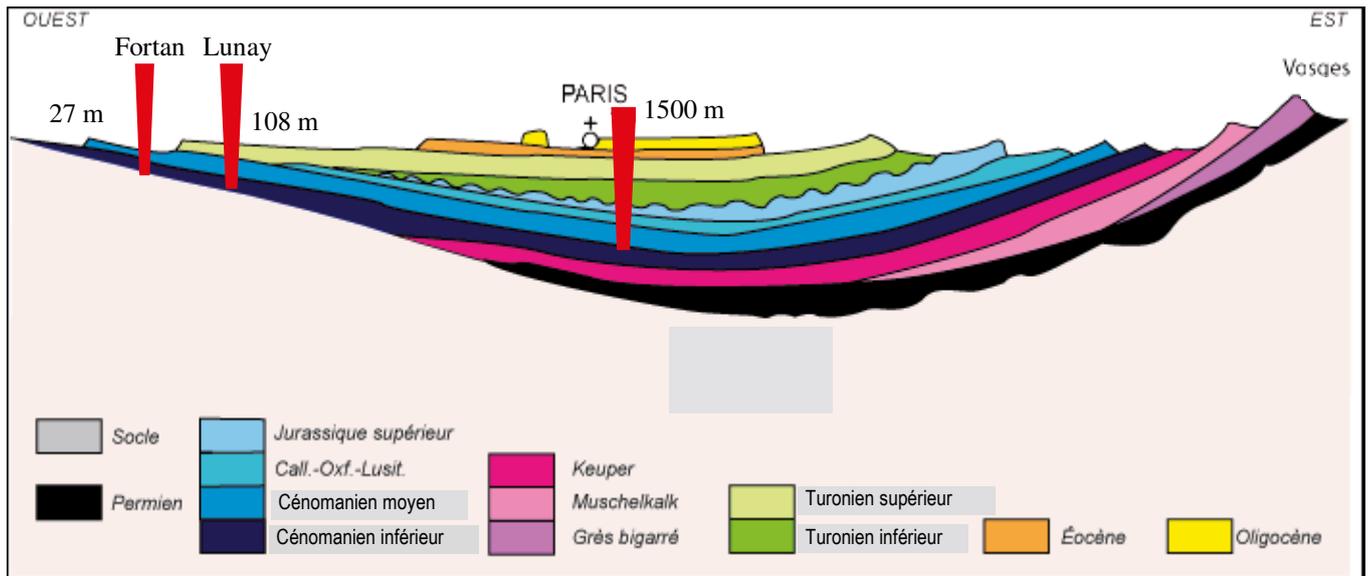
Le PLUiH s'appuie la diversité et les spécificités des communes qui composent son territoire.



La CATV aujourd'hui :

- 65 communes
- 18 PLU
- 18 Cartes communales
- 29 au Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- La commune de *Mazangé* est concernée par *une carte communale*

Sur le chemin de l'eau potable et de nos réseaux



L'eau que nous consommons vient de la nappe dit du céno manien. Cette nappe est indemne de pesticides et de nitrates, ce qui n'est pas le cas des nappes du turonien présentes au-dessus.

Dans notre cas, cette nappe est présente à 100 mètres sous le niveau du sol au château de Lunay-Mazangé. Elle peut affleurer le sol comme à Fortan où elle est à moins 27 mètres. Elle est très profonde sous Paris moins 1500 mètres. Quelque soit sa profondeur, cette nappe est artésienne (une fois le forage réalisé dans cette nappe le niveau d'eau remonte jusqu'à la surface du sol voire s'écoule sur le terrain dans certaines conditions de pression atmosphérique et de situation géographique de la parcelle.

Au château d'eau de Lunay-Mazangé, le céno manien est présent à partir de moins 93 mètres. Son eau remonte jusqu'à moins 30 mètres par le forage.



L'eau est pompée par deux pompes de 50m³/H qui fonctionnent alternativement. Elles sont placées à moins 55 mètres dans le forage.

Les besoins moyens journaliers sont de 500m³ en hiver et 600m³ en été.

L'eau est stockée dans le château d'eau dans la cuve en haut de la tour. Le réservoir d'une capacité de 600 m³ assure l'approvisionnement de nos habitants ainsi que la réserve incendie.

Cette réserve est constituée par un volume minimum de 200 m³ dans la cuve de stockage pour l'hiver et 300m³ pour l'été.

Dès que le niveau dans le réservoir atteint le seuil de réserve incendie (dit de marnage), les pompes se mettent en fonctionnement pour remplir la cuve.

La distribution est assurée par 101 kms de canalisation répartie sur nos deux communes. Les antennes les plus longues font 14 et 18kms. Elles font l'objet d'observation et d'analyse régulières liées au temps de séjour qui varie en fonction de la consommation et des volumes présents dans cette antenne.

EN CAS D'APPEL D'URGENCE FUITE

COMPOSEZ LE **02 45 77 00 09**

Votre appel sera considéré de jour comme de nuit et le personnel de service sera alerté. Donnez le maximum d'informations : lieu précis de la fuite, votre nom et adresse, votre téléphone pour vous joindre au cas où !

Service client SAUR : 02 45 77 00 00
du lundi au vendredi de 8h à 19h
www.saurclient.fr

EMPLOI ET FORMATION

POLE EMPLOI

Heures d'ouverture

	Libre	Sur RDV
Lundi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45



Le **Pôle emploi** est un établissement public centré sur l'emploi, ses compétences sont :

- l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi.
- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil.
- le versement des allocations.
- la collecte des offres d'emplois.

5 rue Denis Diderot 41100 VENDÔME

<http://www.pole-emploi.fr>

Facebook : @PoleemploiVendome

Tél : 3949 (Service gratuit + prix appel)

Pour les employeurs : 39 95 (Service gratuit + prix appel)

AVADE

Association vendômoise d'aide aux demandeurs d'emploi



Particuliers, associations, entreprises : sur un simple appel téléphonique, L'AVADE vous propose du personnel pour tous types de travaux (ménage, jardinage, petit bricolage, garde d'enfants, préparation de repas, manutention ...).

Vous êtes déchargés de toutes contraintes administratives.

Tel : 02 54 80 25 34 - accueil@avade-vendome.fr

MISSION LOCALE DU VENDOMOIS

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez en vendômois, vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation d'une orientation professionnelle... la Mission Locale est là pour vous accompagner dans vos démarches.

71 faubourg Chartrain
41100 Vendôme
Tel : 02.54.77.14.87



CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE VENDÔME

Le **Centre d'Information et d'Orientation de Vendôme** est ouvert :

du lundi au vendredi :
09h00-12h00 et 13h30-17h00;

17 bis rue Sanitas 41100 VENDÔME

Tél : 02 38 83 49 91

E-mail : ce.ciovendome@ac-orleans-tours-fr

Evènement :

Le **forum régional de l'orientation** se déroulera du 21 et 22 janvier à Blois, et les 11 et 12 mars à Tours. Tel : 02 34 03 90 21.

La nuit de l'orientation aura lieu à Blois le 25 février de 17h à 21h à la salle du jeu de Paume à Blois.

SERVICE RÉGIONAL D'ORIENTATION

Informations complètes sur <https://www.orientation.centre-valdeloire.fr>

Etoile est le site de référence sur l'orientation, la formation et l'emploi en région.

Pour avoir un aperçu de l'intégralité des formations qui existent dans la région, rendez-vous sur www.etoile.regioncentre.fr ou téléphonez à Etoile Info au 0800 222 100.

Cléor est un outil interactif qui a vous accompagne dans l'élaboration de votre projet professionnel en vous donnant les informations clés sur les métiers de votre région : <https://www.cleor-centrevaldeloire.fr>

Les **visas Libres savoir** sont des formations courtes (de 30 heures à 80 heures) et gratuites pour acquérir des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne.

Web : <https://libres-savoirs.regioncentre.fr> Contact GRETA 11 rue Jean Bouin Vendôme 02 54 73 11 65



MÉDICAL ET SOCIAL

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepostule@fedé41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au 02 54 23 54 00



© Marc Moitessier

41100 VENDOME

Vie quotidienne

02 54 23 54 00

ms-vendome@fedé41.admr.org

EMA (Équipe Mobile Alzheimer) Nord

02 54 23 54 06

ema-nlc@fedé41.admr.org





<p style="text-align: center;">Activ'zen</p> <p style="text-align: center;">pour être autonome mais jamais seul</p> <p>En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet pour être secouru. Un service disponible 7j/7 et 24h/24 pour sécuriser le quotidien.</p>	<p style="text-align: center;">Activ'dialog</p> <p style="text-align: center;">pour être en sécurité, la convivialité en plus !</p> <p>Un service de messagerie directement installé sur le transmetteur, pour recevoir des messages de son entourage. Et toujours la sécurité de la téléassistance !</p>	<p style="text-align: center;">Activ'mobil</p> <p style="text-align: center;">pour profiter de sa liberté en toute sécurité</p> <p>Chute, malaise en dehors de chez soi ? Une touche d'alerte située sur le téléphone mobile fourni permet d'alerter la personne choisie ou les secours.</p>
--	--	---

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Option Convivialité</p> <p>Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Option Sérénité</p> <p>Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Option Sécurité</p> <p>Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Option Confort +</p> <p>Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile. Disponible sur Activ'dialog uniquement.</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Balisage lumineux</p> <p>Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Coffre à clé sécurisé</p> <p>Vos clés accessibles et en toute sécurité.</p>

contactez votre conseiller local au **02 54 44 87 26**
ou rendez-vous en agence
19, avenue de Vendôme, 41000 BLOIS



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- Installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- éligible crédit d'impôt de 50%
- Sans engagement ni frais de dossier
- Dépannage dans les 24h, 7j/7
- Appels réguliers de soutien et de convivialité

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique

Dom@dom est un service de la Fondation Partage et Vie.

La commune de Mazangé participe financièrement aux frais d'installation de Présence Verte et DOM@DOM 41 pour les nouveaux abonnés de la commune.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Territoires Vendômois

37 avenue Georges Clémenceau 41100 Vendôme.

- Accueil de proximité Tél : 02.54.86.47.00
- Maintien à domicile et service de repas à domicile Tél : 02.54.86.47.71
- Service animation et lutte contre l'isolement Tél : 02.54.86.46.90

Permanences assurées au CIAS :

- **Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)**. Accueil sur rendez-vous (www.caf.fr)

lundi de 13h30 à 17h / mercredi de 9h à 12h30 / jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

- **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T)**

Espace conseil Retraite de Vendôme : accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 3960

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

60, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Tél : 3646 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

Lundi-mardi-mercredi-vendredi : 09h00-12h30 et 13h30-17h00

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

1 Bis Boulevard de l'Industrie 41100 Vendôme

Le mardi et vendredi dur rendez-vous. Tél : 02.54.44.87.87

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)

6, quai Saint-Jean BP 17 41003 Blois Cedex

Tél. : 0820 200 189 (tarif spécial)

Maisons départementales de la cohésion sociale de Vendôme

17 bis rue Jean Moulin 41100 VENDOME Tél : 02 54 73 43 43

Assistante social du service social territorial : Mme SARRAZIN Christine

INFORMATIONS MÉDICALES

Un défibrillateur est à disposition devant la mairie de Mazangé.

PHARMACIE PUENTE LUCIEN

Route du Gué du Loir 41100 MAZANGE

Tél : 02 54 72 11 21

Ouvert du lundi au vendredi 9h00 - 12h15 et 14h - 19h30

et le samedi 9h00 - 13h00



« Réso Garde » : **3237** (0,35 euri/mn) ou www.3237.fr

Annuaire des professionnels de santé et établissements de soins (coordonnées, horaires, ...) sur <http://annuaresante.ameli.fr>

Pour joindre le médecin de garde, il est impératif d'appeler le 15

C'est lui qui juge de la pertinence de l'appel et met en œuvre les moyens adaptés :

- SAMU-SMUR
- Médecin généraliste de garde
- Ambulance pour transport aux urgences

Ces diverses mesures donnent à la population l'assurance d'avoir encore à sa disposition un système de soins efficace et aux professionnels celle d'exercer la garde dans de meilleures conditions.

Prévu au début de l'année 2022, **Mon espace santé** est le nouveau service sécurisé qui permettra à chacun d'être acteur de sa santé au quotidien. Il donnera accès au DMP (dossier médical partagé) ainsi qu'à une messagerie sécurisée, mais aussi à un agenda de santé, et à un catalogue d'applications référencées par l'État.

HABITAT ET ÉNERGIE

CAUE LOIR ET CHER

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental présidé par un élu local, Mme Catherine LHÉRIER, conseillère départementale.

Le CAUE assure un service gratuit (sur rendez-vous) pour les PARTICULIERS.

- **CONSTRUIRE**

Le CAUE vous conseille pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

- **REHABILITER**

Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

- **AGRANDIR UN BATIMENT**

Le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, ...

- **ECO-CONSTRUIRE**

Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en œuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

- **AMENAGER VOS ESPACES EXTERIEURS**

Le CAUE vous aide à réfléchir sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux.

- **LE CAUE propose des journées d'études, de visites et des sessions d'information et de formation**

Pour prendre rendez-vous avec une architecte ou une paysagiste :

C.A.U.E. de Loir et Cher 34 avenue Maunoury 41000 Blois

T. 02 54 51 56 50 contact@caue41.fr <http://www.caue41.fr>



ADIL-ESPACE INFO ENERGIE 41

Un problème concernant votre logement ?

Une question sur votre location ou votre acquisition ?

Des réponses concernant les aides existantes pour les travaux d'adaptation au handicap ou d'économies d'énergie ?



Soutenue par Territoires vendômois, l'Agence départementale d'information sur le Logement du Loir-et-Cher (ADIL 41) vous apporte des conseils neutres et gratuits lors des permanences suivantes :

Permanences juristes et conseillers en énergie :

VENDÔME

Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau

Le 2ème et 3ème vendredi du mois : 13h30 à 16h15

Permanences des conseillers en énergie :

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Centre social - 46 rue Saint Denis

Le 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15

La prise de **RDV est obligatoire**, contactez l'ADIL 41 Espace Info Energie au **02.54.42.10.00**

Renseignements complémentaires sur www.adil41.org

Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'**ANAH**, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.

DROIT ET RÉGLEMENTATION

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Informations juridiques

- Association départementale d'information sur le logement et Espace info énergie (ADIL – EIE)
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)
- Association France Victimes 41
- Association Femmes solidaires 41
- Association des accidentés de la vie (FNATH)
- Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher (UDAF)
- UFC Que choisir
- Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)
- Notaires

Résolution amiable des conflits

Délégué du défenseur des droits

Défense des droits et des libertés individuelles dans le cadre des relations avec les administrations, des droits des enfants, lutte contre les discriminations et respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Conciliateur de justice

Résolution de litiges à l'amiable dans les domaines de la consommation, de voisinage, de locataires/propriétaires, de différends entre personnes...

Accueil téléphonique et physique :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 45 à 12 h 15
37 avenue Georges Clemenceau
41100 VENDÔME
Téléphone : 02 54 86 47 77
pad@territoiresvendomois.fr

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Un lieu d'accès au droit de proximité situé dans le quartier nord de Blois, éloigné des Tribunaux

Un accueil du public en demande d'information juridique avec documentation disponible et un accès informatique permettant d'effectuer des démarches en Ligne

Une présence judiciaire

Créés à l'origine pour assurer une présence judiciaire de proximité dans les quartiers en difficultés et éloignés des tribunaux

Dans le cadre de la prévention de la délinquance

À Blois, la présence judiciaire est assurée à la MJD par le délégué du Procureur et le Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes.

Des permanences d'information juridique : avocats, notaires, juriste en droit de la famille (CIDFF), juriste en droit du travail (SEMAD), UDAF, Conseil général - Vivre autonome 41

Défense des droits, conciliation et médiation : Délégué du Défenseur des droits, conciliateurs de justice, médiatrice familiale

Aide aux démarches: écrivain public, accès libre à un poste informatique connecté à Internet pour effectuer des démarches administratives

POINT d'accès au droit

Accueillir
Écouter
Orienter
Informer

CDAD41 | CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE L'ACCÈS
AU DROIT DE LOIR ET CHER

T
TERRITOIRES
VENDOMOIS

**Les accueils sont gratuits,
anonymes et confidentiels**



Maison de justice et du Droit

3 place Bernard Lorjou 41000 BLOIS
Tél. : 02 54 45 16 16
Contact : mjd-blois@justice.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h15
et de 13h30 à 17h15

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

des permanences près de chez vous

Droits des femmes - Violences au sein du couple Accès aux droits

**ECOUTE - INFORMATIONS - CONSEILS -
ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES**

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)

CIDFF 41, 10 allée Jean Amrouche, 41000 Blois

<https://loiretcher.cidff.info>

Un juriste vous reçoit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, **sur rendez-vous** au 02-54-42-17-39

Permanences en vendômois

- **Point d'Accès aux Droits**, 37 bis Avenue Georges Clemenceau, 41100 Vendôme

Tous les 1er et 3ème lundi du mois de 14h00 à 17h00.

Prise de rendez-vous au CIDFF 41 (N° TEL : 02-54-42-17-39)

- Maison de services au public Collines du Perche, 3 allée de la Gare, 41170 Mondoubleau

Le dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous

En cas d'urgence en raison de violences, vous pouvez joindre la brigade de gendarmerie en appelant le 17 ou le 112.

Vous pouvez également contacter le N° national Violences Conjugales Infos au 3919

Le 114 est un service par sms (numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

Les pharmacies peuvent vous accueillir en attendant les forces de l'ordre

Site du gouvernement : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La communauté d'agglomération Territoires vendômois encourage les démarches en ligne.

Le « P@nda » accueille le public du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 14h30 à 16h30.

« P@nda », **Point d'Accès au Numérique pour les Démarches Administratives**

Mairie annexe des Rottes,

42 ter avenue Jean Moulin, 41100 Vendôme.

Tél. 02 54 89 46 06 ;

e-mail panda@territoiresvendomois.fr



Le P@nda vous accompagne pour la réalisation de vos démarches en ligne ! Le p@nda est là pour faciliter la maîtrise des télé-procédures et accompagner les usagers qui en auraient besoin.

Tous les vendômois peuvent s'y rendre, notamment ceux qui sont confrontés à des freins divers pour effectuer des démarches en ligne (absence d'équipements de type ordinateur, scanner, imprimante au domicile) ou de grandes difficultés liées à l'utilisation d'internet pour les démarches administratives en ligne. Une médiatrice numérique accueille et accompagne le public avec la possibilité pour les usagers les plus éloignés d'internet, de prendre un rendez-vous personnalisé afin de bénéficier d'un accompagnement.

Bruits : les règles et le vivre ensemble



Un arrêté préfectoral de 2017 précise que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par les particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, doivent être effectués :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les tondeuses électriques, certes moins bruyantes que les thermiques, nous invitons les administrés à respecter les mêmes horaires d'utilisation cités ci-dessus dans le cadre du bien vivre ensemble.

Taille des haies : Règles et usages



D'une manière générale, les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et les arbustes ne doivent pas nuire au voisinage. Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les bas-côtés des routes et gêner la visibilité des automobilistes ainsi que le cheminement des passants. De plus, pensez à les tailler en hauteur, afin de ne pas toucher les réseaux d'électricité, d'éclairage et de téléphone.

Les bas-côtés de nos voies communales doivent être accessibles aux piétons afin de ne pas les forcer à marcher sur la route.

Par ailleurs, un voisin est en mesure de contraindre le propriétaire d'un arbre à couper les branches qui dépassent sur sa propriété, et est également, en droit de récolter les fruits tombés naturellement des branches qui dépassent chez lui.

Sachez que par défaut, il n'est permis d'avoir des arbres, des arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine, qu'à la distance prescrite par les articles de loi (article 671 du code civil).

- **2 mètres** de la ligne séparatrice entre les deux terrains pour les plantations dont la **hauteur dépasse 2 mètres**.
- **50 cm** pour les plantations dont la hauteur est **inférieure à 2 mètres**.

Toutefois, les arbres, arbrisseaux et arbustes de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire, seul, a le droit d'y appuyer les espaliers.

Animaux domestiques



Le règlement sanitaire départemental stipule qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, places et autres points de la voie publique.

Voici l'adresse où vous pourrez récupérer (**à vos frais**) vos animaux s'ils sont pris à errer dans la commune :

Refuge du Val de Loir

3 rue de la Haise 41100 NAVEIL

Tél : 02 54 77 23 87

Préjudice causé à la qualité de vie d'autrui

- Un chien qui aboie ou hurle de façon à troubler la paix ou la tranquillité est une nuisance pour une ou plusieurs personnes ;
- Un chien qui fouille dans les ordures ménagères ;
- Un chien qui se retrouve sur un terrain privé sans le consentement express du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain ;
- Un chien qui se trouve dans les endroits publics et que son propriétaire ou gardien est incapable de maîtriser en tout temps ;
- Un chien qui mord ou tente de mordre une personne ou un animal, sauf en cas de défense de son gardien ou de la propriété de celui-ci ;
- Un propriétaire qui laisse son chien salir par des matières fécales la propriété publique ;
- Un propriétaire qui ne prend pas les moyens appropriés pour nettoyer immédiatement la propriété privée ou publique salie par les matières fécales de son chien.

Identification des chiens et des chats : une obligation réglementaire

En France, aujourd'hui, 1 chien sur 4 n'est pas identifié. Identifier son chien ou son chat est pourtant une obligation réglementaire.

C'est aussi un acte indispensable pour vous donner toutes les chances de retrouver votre animal en cas de perte.

L'identification est obligatoire : pour tous les chiens de plus de 4 mois, pour tous les chiens et chats en cas de cession ou de vente.

Dans le cas où votre animal se perdrait, son identification permettra de retrouver vos coordonnées afin de vous contacter.

En cas d'alerte rage, le fait d'être identifié et vacciné permettra à votre chien d'échapper à la menace d'euthanasie.

En dehors de la zone d'habitations, il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et réprouvée par la Loi (art 213 du Code Rural). Un chien est aussi considéré en état de divagation, s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres (hors action de chasse).

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour, et caractériser un trouble du voisinage tel que défini par le Code de la santé publique (article R1336-5). Les propriétaires sont invités à mettre tout en œuvre pour les empêcher de nuire au voisinage.

Les déjections animales ne peuvent être tolérées sur les voies publiques et il est demandé aux propriétaires d'animaux de les ramasser comme la loi les y oblige.

Feu de Jardin



" NOUS SOMMES A LA CAMPAGNE, ON A TOUJOURS VU BRÛLER, DANS LES FONDS DES JARDINS, DES TAS DE BRANCHAGES ET AUTRES DÉCHETS DE VÉGÉTAUX ".

Cette pratique, ancrée dans les habitudes, présente pourtant un certain nombre de risques.

Contrairement aux idées reçues, elle est loin d'être la meilleure solution pour l'élimination de vos déchets verts.

Tout d'abord, cette combustion est souvent incomplète, émettant des substances particulièrement polluantes et dangereuses pour l'homme, tels que le monoxyde de carbone, des composés organiques volatiles, des particules fines, etc.

De surcroît, les techniques de compostages et de paillages, permettent de valoriser cette matière organique et d'amender nos terres d'un engrais de qualité.

D'autre part, en hiver, les mouvements des masses d'air sont fortement réduits. De ce fait, les pollutions émises stagnent à basse altitude et se concentrent augmentant ainsi leur dangerosité.

Si en été, le brûlage est interdit partout par arrêté préfectoral, en raison des risques d'incendies, il faut savoir qu'il est interdit toute l'année dans votre jardin, dès lors qu'une déchèterie a été mise à disposition.

Ce que dit la Loi :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A CE TITRE, IL EST NOTAMMENT INTERDIT DE BRÛLER DANS SON JARDIN :

- **L'herbe issue de la tonte de pelouse,**
- **Les feuilles mortes,**
- **Les résidus d'élagage,**
- **Les résidus de taille de haies et arbustes**
- **Les résidus de débroussaillages**
- **Les épluchures**

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Codes consultables sur

www.legifrance.gouv.fr

Arrêtés préfectoraux consultables sur

www.loir-et-cher.pref.gouv.fr





MAZANGÉ

Nouvelles règles de tri en 2022

Il est estimé que 30% du contenu du bac bordeaux pourra être transféré vers le bac jaune.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, et rentrés une fois collectés.



Bac bordeaux
TOUS LES MERCREDIS



Bac jaune
LES MERCREDIS SEMAINE A

2022

JANV. 2022	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DÉC.	JANV. 2023
M 1	M 1	V 1	B	L 1	M 1	V 1	L 1	J 1	S 1	L 1	V 1	L 2
D 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	M 3
L 3	J 3	B	J 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	B	J 3	S 3	M 4
M 4	V 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
M 5	S 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5
J 6	D 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
V 7	L 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
S 8	M 8	M 8	V 8	L 8	M 8	V 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8
D 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
L 10	S 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10
M 11	V 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11	M 11	D 11	D 11	M 11
M 12	S 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	D 12
J 13	D 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
V 14	L 14	L 14	J 14	S 14	M 14	D 14	M 14	V 14	B	V 14	M 14	S 14
S 15	M 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15
D 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
L 17	J 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	B	L 17	S 17	M 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
M 19	S 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19
J 20	D 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	V 20	B	J 20	M 20	V 20
V 21	L 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	A	L 21	M 21	S 21
S 22	M 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22
D 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23
L 24	S 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24
M 25	V 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
M 26	S 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	B	M 26	V 26	J 26
J 27	D 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27	B	J 27	D 27	V 27
V 28	L 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	B	L 28	M 28	S 28
S 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
D 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
L 31	J 31	J 31	D 31	M 31	V 31	L 31	M 31	S 31	L 31	M 31	S 31	M 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Pneus et amiante doivent être déposés en déchetterie (sous conditions).

Déchetteries et Plateforme déchets verts

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Moreé	9h - 12h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Selormmes	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
St Amand Longpre	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
St Ouen	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Naveil		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30

* Pas de déchets verts à Naveil et St Ouen

Vendôme et plateforme déchets verts	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	9h - 12h 14h - 17h / 18H	9h - 12h 14h - 17h30 / 18H	9h - 12h 14h - 17h30 / 18H			

Sites fermés les jours fériés • Horaires hiver : 1^{er} octobre au 31 mars • Horaires été : 1^{er} avril au 30 septembre

02 54 89 41 17 ➤ secretariat@valdem.fr

www.valdem.fr



Valdem41



Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition de tous les habitants de la communauté d'agglomération

Territoires vendômois adapté à vos besoins :
marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet, appeler le **02 18 21 21 63** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, **au moins 24h avant son départ.**

Tarif

2€ par voyage, achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher **directement à votre domicile.**

Commune de **Mazangé**

Mardi matin → Savigny

Arrivée à Savigny : 9h30
Départ de Savigny : 11h30
Arrêt Place de la Mairie

Mardi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Mercredi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Vendredi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Par ailleurs, 2 lignes régulières de bus desservent la commune :

- Ligne 13 : Choue-Mondoubleau-Vendôme (Arrêts au Gué du Loir, Mairie, La Cohue)
- Ligne M : Artins-Montoire-Vendôme (Arrêt au Gué du Loir)

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION FISCALE

Centre Des Finances

Tél : 02.54.23.15.15

www.impots.gouv.fr

Cadastré

Tél : 02.54.23.15.01

www.cadastre.gouv.fr

Timbre fiscal électronique

timbres.impots.gouv.fr

Amendes

www.amendes.gouv.fr

Forfait post-stationnement

www.stationnement.gouv.fr

SERVICES

Valdem (collecte ordures)

Tél : 02.54.89.41.17

www.valdem.fr

Eau

Tél : 02.45.77.00.00

Dépannages :

02.45.77.00.09

www.saurclient.fr

Dépannage électricité

Tél : 09.726.750.41

www.enedis.fr

Prêtre de la Paroisse

Tél : 02.54.86.54.02

La Poste

Tél : 3631

www.laposte.fr

TRANSPORT

Taxi du Perche

Tél : 02.54.80.89.44

06.08.55.39.91

Transports à la demande

Tél : 02.18.21.21.63

move-vendomois.fr

Transdev Loir-et-Cher

Tél : 02.54.58.55.55

Cars Remi Loir et Cher

Tél : 08.06.70.33.33

Gare TER Vendôme Centre

Tél : 02.54.23.50.04

www.remi-centrevalde Loire.fr

Gare TGV Vendôme-Villiers

Tél : 02.54.23.50.14

www.oui.sncf

DÉMARCHES

Administration française

Tél : 3939

service-public.fr

demarches.interieur.gouv.fr

Permis de conduire /

Immatriculation / Titres

d'identité

ants.gouv.fr

Titre de séjour

administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

Droit à l'erreur

www.oups.gouv.fr



Mazangé www.mazange.fr

ASC Mazangé asc-mazange.asso.fr

Territoires vendômois www.territoiresvendomois.fr

Conseil départemental www.le-loir-et-cher.fr

Préfecture www.loir-et-cher.gouv.fr

Conseil Régional www.regioncentre-valde Loire.fr

Union Européenne www.europa.eu

La loi www.legifrance.gouv.fr

Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr

Portail du justiciable www.justice.fr

Conciliateur de justice www.cdad41.org

Pré-plainte en ligne www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Journée défense (JDC) www.defense.gouv.fr/jdc

Urssaf www.urssaf.fr

Auto-entrepreneur www.autoentrepreneur.urssaf.fr

Pôle emploi www.pole-emploi.fr

Job41 www.job41.fr

Mon compte formation www.moncompteformation.gouv.fr

Droits sociaux www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Assurance Maladie www.ameli.fr

MSA www.msa-berry-touraine.fr

Les médicaments base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr

ARS Centre www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

Allocations Familiales www.caf.fr

Assistants maternelles www.monenfant.fr

Retraites www.info-retraite.fr

www.lassuranceretraite.fr

Personnes âgées pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Météo www.meteofrance.com

www.meteo-centre.fr

Qualité de l'air www.ligair.fr

Agence de l'eau agence.eau-loire-bretagne.fr

Sécurité sanitaire www.anses.fr

Le bruit www.bruit.fr

Eco-rénovation www.faire.fr

Comparateur Energie www.energie-info.fr

Info routes www.route41.fr/info-routes

www.bison-fute.gouv.fr

Prix des carburants www.prix-carburants.gouv.fr

Archives départementales www.culture41.fr

Bibliothèque nationale gallica.bnf.fr

Institut Nationale de l'Audiovisuel www.ina.fr

Films d'archives memoire.ciclic.fr

Musées de France www.photo.rmn.fr

Données du Loir et Cher www.pilote41.fr

Données de la région data.centrevalde Loire.fr

Données publiques (fr) www.data.gouv.fr

Données publiques (eu) data.europa.eu

Insee (recensement) www.insee.fr

Cartographie www.geoportail.gouv.fr

www.openstreetmap.org

Adresses adresse.data.gouv.fr

Informatique et Libertés www.cnil.fr

Sécurité internet www.internet-signalment.gouv.fr

www.signal-spam.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

Télécommunications monreseau mobile.arcep.fr

www.bloctel.gouv.fr

Très haut débit (fibre) www.valde Loire fibre.fr

Télévision TNT HD www.recevoirlatnt.fr

Radio www.csa.fr/maradiofm

Education www.education.gouv.fr

Métiers et formations www.onisep.fr

www.cidj.com

Etudiants www.etudiant.gouv.fr

Jeunes www.yeps.fr

www.jeunes.gouv.fr

Alternance www.alternance.emploi.gouv.fr

MOOC www.fun-mooc.fr

Associations www.associations.gouv.fr

Idées de sorties www.lepetitvendomois.fr

Tourisme en Vendôme www.vendome-tourisme.fr

Tourisme en Loir et Cher www.val-de-loire-41.com

Tourisme en Vallée du Loir www.vallee-du-loir.com

Tourisme en Val de Loire www.valde Loire-france.com

Inventaire Biodiversité 41 obs41.fr

Patrimoine naturel inpn.mnhn.fr

DAHURON SARL
SALLE D'EXPOSITION - VENTE - INSTALLATION - SAV

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CHEMINÉE**

**POÈLE À BOIS OU GRANULÉS
PAC - AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE**

FROID - CLIMATISATION

CUISINE PROFESSIONNELLE

ÉLECTROMÉNAGER

TRAITEMENT D'EAU

ÉLECTRICITÉ - VMC - SOLAIRE

Allée du Parc de Bel-Air
Z.A. de la Vallée Saint Laurent

41100 SAINT-OUEN
Tél. 02 54 77 29 72
email : contact@dahuron.fr

Carrelage - Faïence

- Douche à l'Italienne
- Pierres naturelles
- Chape fluide
- Terrasse



☎ **06 27 82 53 64**
SARL GOUPIL CARRELAGES

41100 MAZANGÉ
www.goupilcarrelage.com
goupil.carrelage@gmail.com

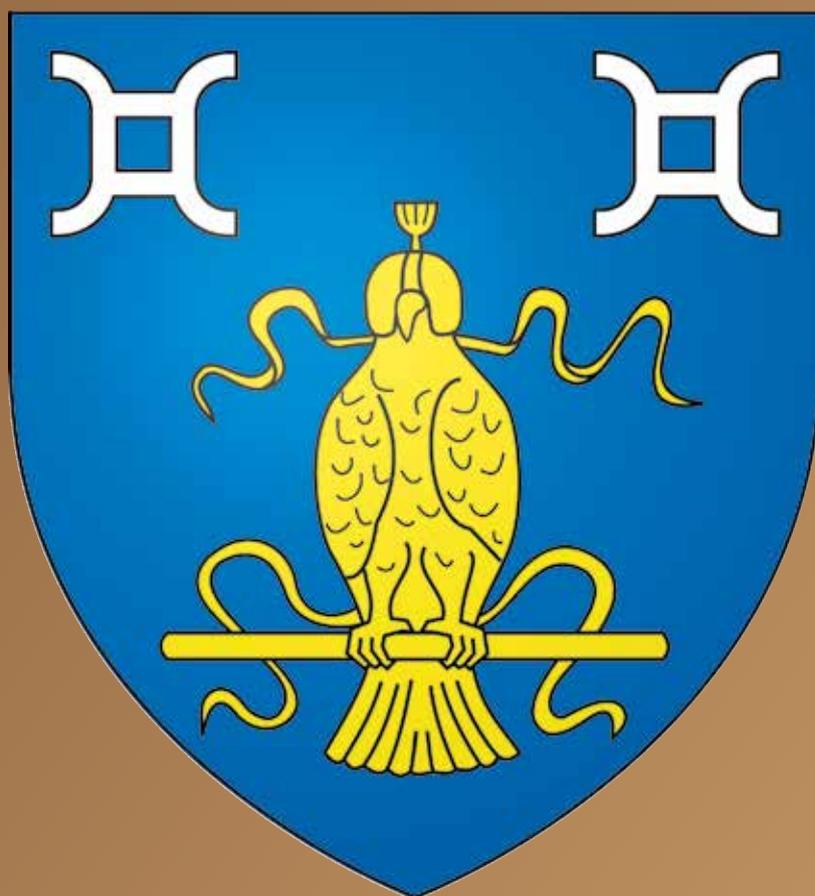
M *Concept*

CONCEPTEUR
DÉCORATEUR
D'INTÉRIEUR

Showroom de 200 m²

Salon, cuisine,
salle à manger ...

60 rue de Montrieux 41100 NAVEIL • 02 54 89 87 09



EN CAS D'URGENCE

PHARMACIE DE GARDE	3237
ANTIPOISON (ANGERS)	02 41 48 21 21
GENDARMERIE	17
HÔPITAL(VENDÔME)	02 54 23 33 33
PHARMACIE (GUÉ DU LOIR)	02 54 72 11 21
GENDARMERIE (MONTAIGNE)	02 54 86 45 10
POMPIERS (VENDÔME)	18
SAMU	15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112